



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

Intitulé du projet : AMANI NI NJIA YA MAENDELEO : « la Paix est la voie du Développement »	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : UN-Habitat, UNESCO, UNDP et OIM
Personne à contacter concernant le projet : Mr. Adam KANDINE Land Policy Expert, CTA (ai) - UN-Habitat (« lead ») Téléphone : +243 825874083 E-mail : adam.kandine@unhabitat.org Mr. Laurent DE BOECK, Directeur pays - OIM E-mail : ldeboeck@iom.int Ms. Priya GAJRAJ, Directeur pays - PNUD E-mail : priya.gajraj@undp.org Mr. Abdourahamane DIALLO, Représentant de l'UNESCO en RDC E-mail : a.diallo@unesco.org	Partenaire(s) d'exécution : ➤ GoDRC : PNC, Administration Publique, Justice, Services foncier, Services des routes, Commission Foncière de l'Ituri, Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage ; Division provinciale du Développement Rural. ➤ FAO ➤ MONUSCO : CAS, JSS, Correction, UNPOL, SVU, SSU ➤ ONG nationales : Réseau Haki na Amani (RHA), APEC
Numéro du projet : <i>À compléter par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du PNUD (MPTF)</i>	Site du projet : Province Orientale, District d'Ituri, axe Mambasa-Epulu-Niania
Descriptif du projet : <i>Contribution à la stabilisation de l'axe Mambasa-Epulu, Niania par la restauration d'un minimum sécuritaire et la résolution des conflits latents de la zone ainsi que la lutte contre l'impunité des crimes de violences sexuelles</i>	Coût total du projet : USD 5,046,211 ➤ Fonds pour la consolidation de la paix: USD 4,375,981 ➤ PNUD BCPR TTF : 0 ➤ Apport gouvernemental : en nature ➤ Autre : USD 670,230 (pilier économique/FAO) Date de démarrage du projet proposée : 12/ 2014 Date d'achèvement du projet proposée : Durée totale (en mois) : 18 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2 <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.</i>	
Résultats (objectif spécifique) du projet : Résultat 1 : La population de l'axe Mambasa, Epulu et Niania et les représentants de l'Etat congolais s'engagent	

dans un processus de dialogue inclusif pour répondre aux causes des conflits, consolider la paix et créer les bases pour la création d'institutions transparentes, inclusives et effectives.

Résultat 2 : L'Etat est capable de fournir de plus en plus de services adéquats par sa présence accrue sur l'axe.

Résultat 3 : Basé sur leurs propres recommandations, les hommes et les femmes sur l'axe Mambasa – Epulu – Niania, sont engagés dans des activités de relance économiques et construisent la cohésion sociale en dépit des chocs externes menant à une meilleure cohésion et résilience communautaire.

Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet : 1.4 Dialogue politique

PAGE DE GARDE DU DESCRIPTIF DE PROJET

(Pour les projets financés par l'IRF)







<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>son/ses/ses Nom du Représentant (s) : Mr. Alain ZEMBE Coord. Polity Epulu, etc.</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet: 07/10/14</p>  <p>UNESCO</p> <p>Nom du Représentant: Mr. Alain ZEMBE</p> <p>Signature</p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p>Pour le Gouverneur de la Province Orientale: Mr Pascal MUMBI OPANA</p> <p>POUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE</p>  <p>Pascal MUMBI OPANA</p>
<p>PNUD</p> <p>Nom du Directeur Pays: Priya GILJA</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet: 16/10/14</p>  <p>DIRM</p> <p>Chef de Mission: Mr. ...</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet: 17/10/14</p> 	<p>STAREC national: Mr. Alain YASIKO</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet</p> 
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (BACP) - New York</p> <p>Nom du Représentant: Mr Kenneth GAUCK - OIC</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet: 21 Oct 2014</p> 	<p>Représentant des Nations Unies en RDC</p> <p>Nom du Représentant: Mr Moustapha SCUMARE - DSRSG/HCI/RC</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet: 16/10/2014</p>

Table des matières :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds.

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix.
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler.
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF).

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

Annexe C : Contribution du projet aux indicateurs d'impact de la stratégie ISSSS

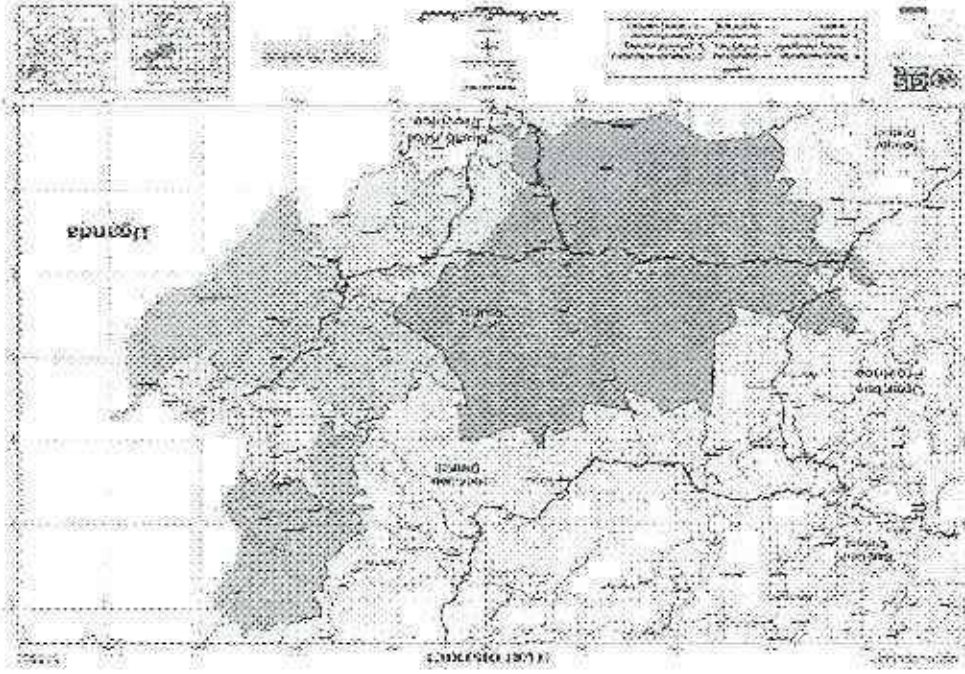
COMPOSANTES DU PROJET :

1. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement parle Fonds.

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Bret descriptif de la province

Située au Nord Est de la RDC, la Province Orientale s'étend sur 503.239km (comparables à la superficie de l'Espagne), soit 22% du territoire national. La Province Orientale est la plus vaste de toutes les Provinces du pays. Elle est administrativement subdivisée en quatre districts et une ville avec statut de district : Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo et la Ville de Kisangani. Sur le plan de District, l'Ituri compte 38,3% de l'ensemble de la population avec 2,904,813 habitants, suivi successivement de Haut-Uélé et de la Tshopo dans des proportions de 19,8% et 18,1%. Le district de l'Ituri a comme chef-lieu Bunia d'une superficie de 65 658 km² et est situé sur le versant occidental du Lac Albert. Elle possède des frontières avec l'Ouganda et le Soudan du Sud. Elle comprend cinq territoires administratifs: Aru (6,740 km²), Djugu (8,184 km²), Itumu (8,730 km²), Mahagi (5,221 km²) et Mambasa (36,783 km²).



Situation sécuritaire

La situation dans la Province Orientale et le district de l'Ituri en particulier est très volatile. La situation dans le territoire d'Itumu, particulièrement sa partie méridionale entre Bogoro et Boga, qui faisait partie de l'axe prioritaire ISS5 sur la première phase, reste très tendue depuis fin 2013 avec des affrontements continus et soutenus début 2014. Les tensions entre les différents groupes ethniques, principalement la majorité Hema et la minorité Ngiti, sous l'impulsion de différents liés à la terre et l'identité, ont constitué le point de rupture entre ces

communautés. Dernièrement, des opérations militaires sont en cours par les FARDC (*Forces Armées de la RDC*) contre le FRPI (*Front de Résistance Patriotique de l'Ituri*) dans le territoire sud d'Irumu. Ce nouvel épisode d'affrontements entre les FARDC et FRPI a déclenché d'importants mouvements de la population.

Selon les données du 3 avril 2014 du comité des mouvements de population sous le lead de OCHA, le territoire de Mambasa aurait pour le moment **35,296 déplacés internes** qui viennent du Sud Irumu ainsi que du Grand Nord au Nord Kivu.

A l'Ouest du district, et plus précisément dans les zones de la Réserve de Faune à Okapis (RFO), la menace la plus importante repose sur la présence de groupes Mai-Mai anciennement dirigés par le « colonel Morgan », décédé récemment. Ce groupe a, et, continue de commettre de graves exactions contre la population, dernièrement en guise de représailles au décès de leur chef. Ces Mai-Mais ont connus pour leurs activités de braconnage et de contrôle des mines et à ce titre, ont des liens étroits avec les trafiquants d'or et d'ivoire.

Bien qu'elle retienne peu d'attention de la communauté internationale, la Province Orientale a le deuxième taux le plus élevé d'incidents de violence sexuelle (VS) en RDC, après le Nord-Kivu. Un récent rapport du ministère national du Genre, Famille et Enfants indique que 2,758 cas de VS ont été signalés seulement dans le District de l'Ituri en 2013 par les fournisseurs de services, comparativement à 3,685 cas signalés en 2012. Il est largement reconnu par les acteurs qui travaillent directement avec les survivants de VS que ces chiffres ne représentent qu'une fraction des incidents. Par ailleurs, 53% des incidents signalés ont été commis contre des mineurs. A peine 30% des survivants ont accès à l'assistance médicale tandis que seulement 0,5% ont accès à une assistance juridique. Actuellement, la plupart des incidents de violence sexuelle sont réglés de façon informelle en trouvant des accords de réparation au niveau de la communauté (arrangement à l'amiable), qui souvent ne sont pas bénéfiques pour le survivant et peuvent même conduire à un nouveau traumatisme.

Au moment d'écrire ce document de projet, l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) a été informée de l'intention des FARDC avec un appui de la Brigade d'intervention de lancer une offensive contre les Mai Mai in Mambasa – Epulo – Nianai et de mettre en place un MOB (Military Operating Base) à Epulo. L'UAS et les sections de la MONUSCO assureront un suivi de ces opérations et des déploiements futurs mis en place.

Quatre dynamiques de conflits ont été identifiées : (1) Dilemmes sécuritaires; (2) Mobilisation autour de la terre et l'identité; (3) Exploitation illégale des ressources naturelles; (4) Dynamiques régionales. Ces quatre dynamiques de conflit sont liées et créent des typologies de conflits différents. Ce sont ces chevauchements, ou interactions, entre ces quatre dynamiques, que ciblent les interventions de la stabilisation. La quatrième dynamique ne sera pas prise en compte dans le présent document, cette dynamique n'ayant pas été identifiée comme problématique lors de l'analyse. Sur la base des dynamiques des conflits identifiés dans le diagnostic de l'ISSSS, la situation au niveau du territoire de Mambasa est la suivante :

- La dynamique liée aux dilemmes sécuritaires :

Les problématiques de protection des populations civiles sur le territoire de Mambasa sont provoquées par le manque de présence dissuasive des forces de sécurité dans la région :

¹ Les dynamiques de conflit sont décrites dans la stratégie ISSSS.

- Le retrait des FARDC en février 2012 a créé un vide sécuritaire favorisant la recrudescence des forces négatives, principalement les Mai Mai Morgan aux alentours de Mambasa ;
- L'absence d'appareil judiciaire sur ce territoire a favorisé l'infiltration dans les villages reculés des éléments Mai-Mai, poursuivant leurs menaces sur Mambasa et alentours en toute impunité ;
- Le conflit, opposant certaines communautés locales et l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) (entité étatique paramilitaire) sur la limite et restrictions de la RFO, représente une source d'instrumentalisation de la population par les miliciens Mai-Mai.
- Enfin, l'afflux massif des populations à des fins économiques et agricoles à travers les activités d'extraction d'or, chasse (illégal) et braconnage constituent un facteur d'insécurité pour la population.

L'autorité de l'état sur le territoire fait défaut : à titre d'exemple, les principaux services de l'administration ne sont pas opérationnels faute de personnel et de ressources financières adéquates pour soutenir leur travail, ce qui freine la mise en œuvre des projets de développement local. Par ailleurs un tiers des agents administratifs ne sont pas comptabilisés dans les listes salariales du gouvernement. Cette tendance au non-paiement des salaires favorise la désertion des salariés et encourage les initiatives privées des agents. Un sentiment de méfiance est remarqué entre la population et l'administration locale, à qui il est reproché de ne pas répondre aux demandes et besoins de la population.

La justice est également peu opérationnelle - Il existe un Tribunal de Paix à Mambasa construit par REJUSCO, mais qui ne fonctionne pas, de par l'absence de déploiement de magistrats et de moyens pour le fonctionnement de ce tribunal. Pour le moment, ce bâtiment est utilisé comme quartier Général du Commandement FARDC à Mambasa. Devant ces faiblesses institutionnelles, les chefs coutumiers continuent de faire référence en matière de justice dans le territoire.

Au niveau de la réserve, l'entité étatique en charge de sa protection et gestion a un statut paramilitaire (ICCN). Le manque de ressources humaines et financières est aussi un frein à son opérationnalisation malgré un appui des bailleurs de fonds. La faiblesse de la capacité de l'Etat à renforcer la sécurité et protéger les populations locales dans le territoire de Mambasa, la RFO et les zones en dehors de la réserve génère une opportunité pour les groupes armés de renforcer leur discours et « raison d'être ».

Egalement, l'absence d'infrastructures routières permettant de relier Mambasa à Bella et Beni au Nord Kivu empêche les forces sécuritaires d'intervenir rapidement contre les exactions des miliciens et bandits. En effet à l'heure actuelle pour rejoindre cet axe, les forces de sécurité doivent passer par Komanda puis Mambasa. La réhabilitation de cet axe permettrait notamment de désenclaver Teturi et Bella, refuge des miliciens Mai-Mai, et permettrait aux forces de sécurité d'emprunter ce couloir pour repousser les miliciens.

Suite aux attaques de Morgan à Mambasa en janvier 2013, les opérations conjointes des FARDC et de la Force de la MONUSCO ont commencé contre les Mai-Mai Simba, menant à la reddition et au décès de Simba Shadala alias Morgan au mois d'avril 2014. La situation sécuritaire dans l'ensemble du territoire reste très volatile et précaire. Actuellement, le groupe est dirigé par le « Colonel » Michigan, un ancien officier FARDC. Le groupe est divisé en différents sous-groupes dirigé par (1) MANU (Pygmée), (2) MBOKO, (3) MASIMANGO et par (4) JESUS, décédé il y a quelques mois. Ces groupes armés sont à l'origine des pillages de ressources naturelles et commettent des exactions sur la population civile, (depuis la mort de Morgan, 154 cas de violence sexuelle ont été rapportés – information des ONG locales, **une mission MONUSCO est**

en cours de vérification de ces données), et procèdent au recrutement forcé des enfants et jeunes gens.

Etude de perception sur la Sécurité – Harvard Humanitarian Initiative

42% de la population de Mambasa indique se sentir plus, contre 27 % moins en sécurité que l'année dernière. Les habitants de Mambasa se sentent particulièrement moins en sécurité quand ils rencontrent des soldats ou des groupes armés (71%) ou des policiers (59%). A Mambasa les gens craignent aussi la présence de bandits (20%) et les groupes armés (16%). A la question qui assure la sécurité à Mambasa, les FARDC sont mentionné par 10% de la population, et la police par 17% de la population. La confiance dans la capacité des FARDC et de la police pour assurer la sécurité est un peu plus élevée, avec 35% de la population indiquant d'avoir confiance aux FARDC et 42% d'avoir confiance en la police. Malgré cela, la majorité de la population est d'avis que les FARDC et la PNC ne remplissent pas leur rôle : 59% trouvent que les FARDC ne protègent pas la population et 52% disent la même chose pour la PNC. 47% de la population indique que, selon eux, les FARDC sont impliqués dans des crimes contre 35% pour la PNC.

Afin d'améliorer la situation sécuritaire à Mambasa, la population indique que ce qui suit est important: le déploiement de la police (cités par 23%), ainsi que leur paiement (26%) et formation (36%) ; ainsi que la lutte contre les groupes armés 33%

La perception du niveau de corruption dans le territoire de Mambasa est relativement élevée. 77% de la population indique que pendant les derniers 12 mois il leur est arrivé de faire des paiements ou payer des taxations informelles pour accéder à un service. Les cas de corruption ont été remarqués par la population dans tous les différents services de l'Etat : la police (les cas sont connus par 66% de la population de Mambasa), les autorités de l'Etat (cas connus par 66% de la population) et le personnel judiciaire (cas connus par 55% de la population).

▪ Mobilisation autour de la terre et l'identité :

Le territoire de Mambasa est composé de 7 collectivités, habitées par les tribus suivantes :

- La collectivité de Babila Babombi et la Collectivité de Babila Bakwanza, composées de membres de la Tribu Bila;
- La collectivité de Bandaka et la Collectivité de Bombo, composées des membres de la Tribu Ndaka;
- La collectivité de Walese Dese et la Collectivité de Walese Karo, composées des membres de la tribu Lese;
- La collectivité de Mambasa, composée de métissage de tribus.

La dynamique des conflits liée à la terre et à l'identité en territoire de Mambasa demeure complexe et difficilement dissociable de la problématique des ressources naturelles. La présence de la RFO riche en ressources faunique, minière et forestière attire la convoitise de nombreuses personnes tant de la Province Orientale que du Nord Kivu ou du Maniema. En effet, la plupart des conflits sont causés par la recherche d'espaces arables par les populations migrantes, augmentant la pression démographique sur le sol, en concurrence avec les autochtones et autres communautés du territoire de Mambasa. Depuis plus de dix ans déjà les conflits fonciers opposent les autochtones qui voient leurs terres coutumières cédées par leurs autorités coutumières et locales moyennant des titres de concessions ou pour l'exploitation forestière sans leurs autorisations. Ces transactions entre les chefs et les non originaires ont créé des conflits communautaires, source d'importantes tensions.

Par ailleurs, la création de la Réserve de Faune à Okapis (RFO) en 1992 a été identifiée par certains acteurs locaux comme source de tensions. Cette réserve, de 13,700 Km² a été classée comme site du patrimoine mondial en 1996 par sa grande richesse en termes de biodiversité. Le statut de Réserve implique une série de restrictions comme l'interdiction de l'activité minière ou des limitations en termes d'activité agricole ou encore de chasse dont sont principalement touchés les peuples autochtones pygmées, restreignant leurs opportunités (chasse, cueillette, pêche, etc. et les obligeant parfois à changer leurs modes de vie. Certaines incompréhensions relatives au zonage de la Réserve et les limitations alimentent également la controverse autour de la Réserve. Certains groupes armés (Mai Mai Morgan) exploitent ces griefs de la population et en obtiennent ainsi leur soutien.

A cela s'ajoute également le phénomène de flux migratoire venant des territoires voisins de Beni, Lubero, Bafwasende, Wamba ou des villes comme Bunia, Kisangani, Isiro vers Mambasa qui offre des opportunités socio-économiques avec sa végétation riche en biodiversité, ainsi que des ressources naturelles comme la terre forestière pour les activités agricoles, l'or, le coltan, le diamant, le bois, la viande sauvage, les trophées et autres produits forestiers non ligneux, le territoire de Mambasa connaît depuis les quinze dernières années un flux migratoire accentuant les tensions entre communautés attise les tensions et la méfiance entre autochtones et ces nouveaux arrivants.

Une autre cause de l'exacerbation de ces conflits fonciers résulte du fait de la non existence des services techniques fonciers de l'Etat dans ce territoire, excepté le service d'Urbanisme et Habitat qui ne joue pas de rôle dans la prévention et la gestion des conflits fonciers. Au niveau des sept chefferies qui composent le Territoire de Mambasa, on perçoit un déficit dans la gouvernance foncière locale par la mauvaise procédure d'octroi des terres communautaires et dans la gestion des concessions foncières, forestières ou minières. Les Chefs coutumiers, pour la plupart, sont cités dans la mauvaise gestion des terres communautaires lorsqu'ils monnaient ces terres avec les exploitants forestiers artisanaux ou concessionnaires. Le principe de consultation et consentement préalable de la base en matière de cession des terres des communautés locales n'est pas observé par les chefs locaux.

On recense ainsi différents types de conflits fonciers comme : Les conflits fonciers liés à l'appartenance ethnique ; d'occupations et limites des terres coutumières ; communautaires d'occupation des villages ; des limites entre les entités (groupements, collectivités) ; entre exploitants forestiers et agriculteurs ; entre exploitants miniers et les agriculteurs ; entre les agriculteurs et la RFO autour de destruction des champs par les animaux ; de vente des parcelles d'autrui (stellionat) ; et enfin de limite parcellaire.

Au moins 20.000 ménages vivant sur l'axe Mambasa-Epulu-Nia Nia sont confrontés à des réelles difficultés d'accès à la terre et 7 chefferies revendiquent l'accès aux ressources naturelles contenues dans la RFO, sans tenir compte d'autres populations qui viennent d'ailleurs. Face à cette problématique, ce projet conjoint se propose d'apporter des réponses en termes de prévention et résolution des conflits fonciers et du renforcement de la bonne gouvernance foncière pour une gestion durable des ressources en respectant le statut de la RFO.

- Dynamique liée à l'exploitation illégale des ressources naturelles :

Mambasa regorge d'importantes ressources naturelles dont les principales sont la forêt et les minerais². Ces dernières sont variés : or, diamant, fer, cassitérite, wolframite, mercure,

² Un Avenir en Or en Ituri – Etude Pax Christi-RHA - 2012

magnésium, etc. Une étude menée par IKV Pax Christi et Haki na Amani a démontré le caractère anarchique de l'exploitation forestière qui, au lieu de participer au développement socio-économique du territoire, alimente la pauvreté et attise les conflits.

Dans le territoire de Mambasa l'exploitation aurifère se retrouve dans 5 chefferies sur 7 que compte le territoire. L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) confirme que l'exploitation artisanale a lieu dans la réserve, malgré que ce soit interdit. Selon ICCN, plus de 70 concessions au sein de la RFO sont enregistrées auprès du cadastre minier.

Dans plus de la moitié des sites un ou plusieurs conflits fonciers ont été cités. Dans 151 cas, il s'agit d'un conflit de limite de site souvent mêlé avec un conflit de jouissance. Il s'agit là alors d'un conflit entre l'exploitant du chantier avec soit la communauté, soit le chef soit un particulier. Dans 19 cas, il s'agit d'un conflit de limite avec une entité administrative. Dans 208 cas, il y a des conflits entre orpailleurs ou entre les orpailleurs et l'exploitant, mais ce genre de conflits fonciers et conflit de jouissance sont souvent objet d'une renégociation sur les droits à percevoir.

La PNC est d'une manière ou d'une autre en contact avec les sites miniers dans presque 80% des cas. Pour les FARDC elles sont présentes dans les sites dans 58% des cas. Ce n'est que dans le groupement de Bakaiku dans le sud de la chefferie de Babila-Babombi que les sites miniers sont gérés par des groupes armés. Malgré les nuances par rapport au niveau de militarisation dans les différentes chefferies, les études montrent une image unanime où les forces de l'ordre sont structurellement impliquées dans toute sorte de tracasserie : l'imposition des marchandises aux orpailleurs, paiement des taxes ou contributions illégales en nature, privations de libertés, arrestation arbitraire, des traitements inhumains et dégradants, du non-respect de la mercuriale des prix, etc. Egalement IPIS et International Alert signalent qu'il y a une grande frustration parmi tous les acteurs sur le comportement prédateur ainsi que l'intimidation par les FARDC et la PNC, profitant de la situation de l'impunité dans un territoire comme Mambasa.

Contexte et justification de la relance économique :

L'agriculture traditionnelle de subsistance constitue pour plus de 70% le moyen d'existence le plus important des ménages, suivie par l'élevage et l'exploitation minière artisanale. La composante vise à contribuer à une solution durable à la problématique récurrente d'instabilité et de la paralysie de l'économie dans le territoire de Mambasa, où la moitié des ménages se situent dans la classe de consommation alimentaire « pauvre » qui accèdent à peine à un repas par jour (enquête RRMP juillet 2012). D'après les analyses du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire IPC, 10ème cycle (décembre 2013) et en fonction des effets provoqués sur les vies et les moyens d'existence des populations, le territoire de Mambasa est positionné en phase 3, correspondant à la crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë nécessitant des interventions urgentes afin d'accroître l'accès et les disponibilités alimentaires et d'éviter la perte des avoirs relatifs aux moyens d'existence.

Les causes immédiates et principales ayant conduit à cette classification et entraînant des besoins en sécurité alimentaire et humanitaires restent : (1) la persistance des activités des groupes armés ; (2) les séquelles des opérations militaires ; (3) le manque généralisé de services sociaux de base et une faible production dont l'augmentation ne suffit pas à compenser le taux d'accroissement naturel de la population. Malgré un retour progressif à une situation de calme relatif, l'instabilité se maintient dans le territoire de Mambasa suite aux attaques répétitives causant d'importantes vagues de déplacement. Une amélioration palpable de la situation économique ne serait envisageable sans un appui conséquent à une augmentation de la

production agricole et en soutien à la redistribution des bénéfices pour diminuer la pression sur les ressources naturelles existantes.

L'axe choisi :

Compte tenu des dynamiques explicitées ci-dessus, il ressort que la zone où interagissent ses principales dynamiques de conflits est **Nia-Nia/Epulu/Mambasa jusqu'à Teturi-Bella**.

Après une mission d'évaluation intégrant les différents acteurs opérationnels dans la zone, et en partenariat avec les différents services techniques du gouvernement provincial, l'axe d'intervention a été choisi pour les raisons suivantes :

- La plupart de la zone géographique sur l'axe choisi est contenu dans la Réserve de Faune à Okapis (RFO). La particularité de la Réserve consiste à la présence autorisée d'un nombre limité de population et une limitation à l'accès aux ressources naturelles (Interdiction d'exploitation minière, limitation de l'agriculture...). Ceci est à la base de la persistance des conflits liés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles opposant les communautés riveraines et le gestionnaire de la RFO - (ICCN). Cette problématique est accentuée par l'activisme de différents groupes rebelles sur l'axe et dans la Réserve qui revendiquent la révision des limites légales de la Réserve et, ainsi, l'accès libre aux ressources naturelles dans la Réserve.
- L'importance des flux migratoires de nombreuses populations venant des territoires voisins notamment Wamba, Bafwasende, Mungbere, Lubero, Beni, qui augmentent la pression sur les terres et les ressources naturelles.
- Le nombre important d'attaques perpétrés sur cet axe par les milices Mai – Mai Morgan,
- L'importance des conflits fonciers - (conflits de limites entre entités administratives de base -localités et groupements - les conflits avec les pygmées sur leurs terres -conflits de délimitation des parcelles entre différentes communautés ou différentes composantes des communautés, etc...).
- L'absence ou la faiblesse de l'appareil judiciaire et sécuritaire sur l'axe choisi qui favorise l'infiltration dans les villages reculés des éléments Mai-Mai, et qui menacent encore actuellement de perpétrer d'autres attaques sur l'axe Mambasa-Epulu-Niania³ ;
- Les principaux services de l'administration non opérationnels, faute de personnel et de ressources financières adéquates.
- Un sentiment de méfiance est remarqué entre la population et l'administration locale, à qui il est reproché de ne pas répondre aux demandes et besoins de la population ;
- L'importante présence de sites miniers – contrôlés par des groupes armés ou éléments FARDC/PNC, provoquant une insécurité croissante auprès de la population, et, source de financement de groupes armés.

Le processus d'évaluation des conflits et des besoins de stabilisation sur l'axe Mambasa, Epulu, Niania a permis d'identifier les interventions futures qui contribueront à renforcer la mitigation de trois dynamiques de conflits identifiées dans l'ISSSS révisée :

L'évaluation de besoin a permis d'identifier des réponses sous 3 des piliers de l'ISSSS, à savoir (I) le **Dialogue démocratique** qui sera mis en place afin de permettre aux communautés d'identifier les causes profondes des conflits en présence sur la zone identifiée, d'identifier elles-mêmes les pistes de résolution de ces conflits, et de renforcer les mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits. (II) le deuxième pilier sera la **Restauration de l'autorité**

³ Actuellement il y a 139 officiers de la Police Nationale Congolaise (PNC) pour tout le territoire de Mambasa, avec l'effectif de la population 510798 habitants.

de l'état en vue de renforcer le rapport de confiance et de redevabilité entre les entités locales et la population afin que l'Etat puisse fournir des services pertinents et de qualité et que les communautés perçoivent ces entités comme fournisseur de services de qualité. (III) Enfin, le troisième pilier sera la réinsertion, réintégration et relance économique afin d'apporter des débouchés aux groupes vulnérables et aux jeunes à risque d'être mobilisés. Le genre et les survivants de violences sexuelles seront intégrés de manière transversale sur l'ensemble de la réponse apportée sur l'axe identifié.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Les activités relatives à la consolidation de la Paix en Ituri n'ont pas reçu l'appui escompté au cours des dernières années bien qu'étant le lieu de nombreux conflits armés violents. Très peu de projets de consolidation de la paix sous la phase une ont reçu d'appui et sont restés en attente de financements. Des initiatives sont en cours sur la zone d'intervention identifiée mais le manque de financement de celles-ci est criant et l'attente des populations face à ces initiatives est très importante.

Il existe néanmoins des mécanismes en place qui nécessitent une redynamisation en vue de résoudre les conflits identifiés, ces initiatives sont les résultats du travail de deux partenaires locaux, à savoir Haki na Amani à travers les Comité Locaux d'Éveil (CLE) et APEC avec les Cases de la Femme. Les CLEs sont composés de divers représentants des communautés, dont les chefs traditionnels, les chefs religieux, les femmes et les jeunes. Les CLEs travaillent en collaboration avec les autorités gouvernementales afin de promouvoir le dialogue et régler les différends. Le projet se basera sur ces mécanismes préexistants de résolution des conflits.

Sur la dynamique de conflit Mobilisation autour de la terre et de l'identité, ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles, l'ONG locale Réseau Haki na Amani (RHA) a mis en place des Comité Locaux d'Éveil (CLE) sur l'axe sélectionné (CLE existants : Mandima, Binase, Mambasa Centre, Bana cité, Bandisende, Epulu, MoloKay, Badengaido, NiaNia 1, Nia Nia) avec lesquels l'ONG développe les activités suivantes : (1) Renforcement du dialogue social entre les différentes communautés et les agents de l'État afin de consolider le dialogue et la confiance entre les gouvernements locaux et la population; (2) Médiation sur les revendications territoriales et autres conflits (coutumier, pouvoir, normes de genre négatifs etc.) ; (2) Promotion de groupes de solidarité mutuelle (Mutuelles de solidarité – MUSO) (3) Développement d'opportunités économiques pour la population (AGR).

APEC travaille avec les femmes pour apporter une réponse aux violences dont elles font l'objet à travers des plateformes appelées Case des femmes où elles reçoivent un appui psychologique et sont référées vers des services de santé et d'appui juridique. Depuis 2012, APEC travaille dans 3 zones de santé ciblées par ce projet à savoir, Mambasa, Mandima, et Niania. Des cases existent sur tout l'axe pris en considération pour ce projet, à savoir Mambasa centre, Mandima, Luemba, Biakato, Bandisende, Epulu, Niania, Bafwanekengele, et Km 25.

UN-HABITAT exécute un Programme Foncier en Ituri dans les territoires de Djugu et Magahi, portant sur la promotion des mécanismes alternatifs pour la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers, avec une approche communautaire et en renforçant la gouvernance foncière. Il apporte un appui technique et financier aux antennes de la Commission Foncière de l'Ituri (CFI) dans la prévention et la résolution des conflits fonciers. Sur l'axe, il existe une antenne de la CFI à Mambasa, mais qui n'est pas opérationnelle faute d'accompagnement.

L'UNESCO exécute un programme dans la Réserve de Faune à Okapis (RFO) qui recouvre la plupart de l'axe choisi par le projet. En tant que site du patrimoine mondial en péril, la RFO reçoit l'appui de l'UNESCO depuis l'année 2000 prenant fin en juillet 2014. Un important déficit existe en termes d'appui à la gestion communautaire de la Réserve (contrôle de l'immigration et gestion des ressources naturelles) ainsi que de la connaissance du statut et réglementation du site par les autorités et communautés, ce qui fait l'objet du présent document.

L'OIM dispose d'une expertise et d'une expérience relative aux projets de sécurité humaine et de renforcement de la capacité de la Police Nationale Congolaise notamment à Mambasa, Bunia, Kisangani, Dungu, Ango. Par exemple, l'OIM a contribué à la sélection, la formation et le déploiement des Officiers de la Police Judiciaires (OPJ) et des agents de la PNC spécialisés dans le traitement des cas de VBG. En plus des activités de renforcement de la sécurité et des capacités des autorités nationales, l'OIM a une expérience dans la construction et la réhabilitation des infrastructures. Elle a réalisé, entre autre, des projets de construction de postes frontières, de bâtiments de la police et de l'armée, et de centres de santé communautaires.

PNUD : Le PNUD intervient à Mambasa sur deux volets : La lutte contre l'impunité des crimes de violences sexuelles à travers l'appui au Tribunal Militaire de Garnison de l'Ituri qui a organisé une série d'audiences foraines pour le jugement des auteurs de crimes graves. Ces audiences ont permis un retour progressif de la confiance des populations à l'appareil judiciaire. Le PNUD intervient également dans la revitalisation des économies locales et le relèvement précoce ciblant spécifiquement les IDPs (environ 150 000 bénéficiaires directs et indirects).

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Dialogue communautaire	UNHABITAT; Gouvernement canadien, USAID, ACCPI sous UNHCR	Projet UN-HABITAT, programme foncier à l'Est de la RDC accès à la prévention et résolution des conflits fonciers, gouvernance et réforme foncière	5 ans (début 2009-2014)	7,281,240 USD (Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri)	Projet régional pas de financement pour l'axe choisi
	Pooled fund		2012	275,642 USD	Pas de financement pour l'axe choisi
	Pooled fund		2013-15	643,997 USD	
	RHA: le gouvernement hollandais, fonds au profit de victime(CPI) et coopération suisse	RHA : sécurité communautaire et réconciliation La caravane de la paix Monitoring exploitation artisanal de l'or	2008-2015	900,000 USD	Dialogue sur les dynamiques minières, pas d'activités sur l'axe choisi
	UNESCO (Gouvernements Belge et Espagnol)	Appui au dialogue sur la RFO	2010 - Juillet 2014	Autour de 70,000 USD pour la RFO	Fin des financements juillet 2014
Sécurité	PNUD	Projet de réduction de la circulation des armes légères et petits calibres	2012-2014	Autour de 50,000 USD	Aucun projet en cours

	PNUD	Projet Police de Proximité			
Restauration de l'Autorité de l'Etat	PNUD	Gouvernance Locale et leaderships	2012- 2014	50,000 USD	Pas de lien avec le projet en cours
	PNUD avec financement du département d'Etat des USA	Renforcement des capacités des institutions judiciaires militaires	2012 à Juin 2014	500,000 USD (Pour les Nord, sud Kivu et l'Ituri)	
	PNUD avec le financement de l'union européenne	Projet d'appui à la justice militaire à travers le renforcement du programme des cellules d'appui aux poursuites	2013 à Décembre 2014	2,200,000 Euros (Nord et sud Kivu et l'Ituri)	
	OIM	Renforcement de la capacité de la Police Nationale Congolaise (PNC), incluant la police des frontières et la police des mines	2012-2016	17,000,000 USD	Pas de lien avec le projet en cours
	OIM	Projet de traçabilité des minerais	2012-2015	4,000,000 USD	Pas de lien avec le projet en cours
RRR	PNUD: Gouvernement Japonais	Projet d'appui à la résilience des personnes déplacées Internes : Territoire de Mambasa	2013- 2014	1,000,000 USD	Finalisé
Violences basées sur le Genre	PNUD ; Gouvernement congolais	PNUD / UNFPA: (Lutte contre l'impunité; changement des comportements; Prise en charge médicale et psychologique; Réinsertion socio-économique ⁴)	5 ans (2013 18) –projet régional : N & S –Kivu, P. Orientale, Équateur, Bandundu et Kinshasa	1,000,000 USD	
Relance économique	PNUD – UNICEF – FAO	Relèvement socio-économique durable et renforcement des capacités de prévention et résolution des conflits locaux et externes.	Phase I : 2010 – 2012 Phase II : 2013 -2015	3,500,000 USD 3,500,000 USD	
Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix	FAO, CARE, ALERT (USAID)	Appui à 15 communautés du Nord et Sud Kivu (résolution des conflits, bonne gouvernance et moyens d'existence)	2012 Fin décembre 2015	20,000,000 USD pour 4 ans dans 35 communautés	
Projet de consolidation de la paix dans les zones minières artisanales du Nord Kivu	PNUD – UNICEF – FAO	Pacification des communautés locales et relances des différentes composantes de l'économie dans la zone	Juillet 2012 – Décembre 2014	6,500,000 USD	

⁴ Ce projet n'a pas envisagé des actions en rapport avec la justice pour le territoire de Mambasa. Ce projet sera à ce titre complémentaire dans la mesure où il permettra aux victimes de violences sexuelles qui reçoivent l'accompagnement médical des structures médicales appuyées par le projet ci-dessus.

c) Justification du financement par l'IRF :

Le financement de l'IRF à Mambasa est urgent afin de prendre en compte une situation très volatile de conflit latent et pouvant mener à un conflit violent si rien n'est fait pour répondre aux dynamiques identifiées dans la zone d'intervention. Aucun financement dans le cadre de la résolution des conflits n'est enregistré sur l'axe identifié bien que cet appui apporte un potentiel catalytique pour d'autres financements. Suite à la mort du chef mai mai Morgan, son groupe a perpétré diverses attaques sur la population ce qui a créé un besoin d'intervention urgent dans la zone

L'IRF servira comme une vitrine pour l'ISSSS révisée, en attendant les stratégies provinciales de stabilisation et les plans d'action qui permettront de développer de nouveaux programmes dans chaque territoire, y compris l'élaboration du nouveau Plan Prioritaire dans le cadre de l'appui de PBSO à la RDC.

PBSO à travers l'IRF sera le premier bailleur de fonds à financer la stratégie révisée de stabilisation en RDC, ce projet sera suivi de manière étroite avec un système rapproché de Suivi et Evaluation ainsi qu'une documentation des leçons apprises car il servira de modèle pour les futurs projets dans le cadre des stratégies provinciales de stabilisation.

Ce projet laisse présager de nombreux effets catalytiques et liens avec des initiatives en cours de développement ou futures, à titre d'exemple :

- L'appui que la RFQ mobilise autour de sa conservation et sa gestion durable, notamment financé par CARPE-USAID et kfW Coopération Allemande à travers des ONGs et bureaux d'étude Internationales.
- Un projet régional (Nord et Sud Kivu et Ituri) financé par la Suède pour l'appui institutionnel dans la lutte contre les violences sexuelles.
- Le projet en cours de UN-Habitat d'appui au renforcement de la Commission Foncière de l'Ituri visant le développement d'un cadre de dialogue multi-acteurs liés à la problématique foncière et d'accès aux ressources naturelles pour la promotion d'une gouvernance foncière acteur de paix et de stabilité

Le présent projet s'assurera la coordination avec ces initiatives et évitera toute duplication avec les activités en cours.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposé.

La composante de relance économique mise en œuvre par la FAO (Résultat 3.2), partie intégrante de la proposition, sera financé par d'autres donateurs en cours d'identification.

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Logique et séquençage des interventions :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ISSSS révisée, la logique d'intervention et le séquençage est très important et doit se baser sur la mise en place d'un dialogue communautaire visant à identifier les conflits au niveau de la communauté et entre les communautés et de développer

toute une série d'activités autour de ces plateformes de dialogue afin de résoudre ces conflits directement ou indirectement.

A cet effet les activités du pilier dialogue démocratique seront mises en œuvre en premier sur une période d'au moins 3 mois afin de documenter les conflits pour ensuite préparer la représentation de ces communautés. Les activités sous les piliers RAE et RRR se baseront sur les résultats du dialogue et de ce fait démarreront en principe après les 3 mois initiaux. Néanmoins ; certaines activités préparatoires seront mis en œuvre dès le début de projet.

La promotion du dialogue démocratique se fera à travers d'une part des structures existantes d'identification et de médiation de conflit qui ont été mises en place par le Réseau Haki na Amani (RHA), il s'agit des Comités Locaux d'éveil (CLE). Les CLES sont des structures communautaires mises en place à l'issue d'un barza communautaire³. Les élections des membres des Clés se fait selon les critères que le RHA propose qui sont :

- Une bonne représentation de toutes les parties prenantes au cours de la rencontre du barza (ici à Mambasa c'est surtout, un représentant des chefs locaux (chef des villages), des représentants des associations des femmes (minimum 4), les représentants des écoles, les représentants des hôpitaux, les représentants des associations locales, des représentants des églises locales, les représentants des peuples autochtones campements pygmées (minimum 2), des représentants des groupes des jeunes) ;
- Le gouvernement local est impliqué dans les barza à travers la participation les représentants des chefs locaux ou de villages.

D'autre part, au sein de la RFO, ce sont les Comités locaux de gestion des ressources naturelles et contrôle de séjour qui serviront de cadre pour le dialogue démocratique. Les acteurs du projet seront formés pour comprendre les dispositions de la Réserve, compte tenu de l'influence de la RFO dans les conflits identifiés dans la zone d'intervention.

Etant donné qu'une grande partie des conflits les plus violents identifiés dans l'axe d'intervention sont des conflits fonciers (liés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles), ces structures communautaires pour la promotion d'un dialogue démocratique et la pacification mises en place par le Réseau Haki na Amani (RHA) seront accompagnées et formés par les animateurs fonciers de la Commission Foncière de l'Ituri (CFI) déployés dans l'axe d'intervention sur trois antennes.

Les antennes de la CFI vont accompagner les membres des CLE et des Comités locaux de gestion des ressources naturelles et contrôle de séjour dans le monitoring des conflits fonciers afin 1) d'établir un système d'alerte précoce pour éviter la violence liée à la revendication sur l'accès à la terre, 2) de construire une cartographie (géographique et typologie) des conflits fonciers pour la prise en charge et la promotion des solutions durables 3) de les former en méthodes alternatives de résolution pacifique des conflits fonciers (médiation) et 4) de promouvoir à la base une gouvernance foncière facteur de paix et de stabilité.

Engagement de l'Etat et conditionnalité

Le gouvernement de la Province Orientale a montré son soutien et son engagement aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix en réengageant le Ministère du Plan, dans une

³ Le terme barza vient du swahili « baraza ». Il peut être défini comme un lieu où les membres d'un village ou d'une communauté ont l'habitude de se rencontrer pour échanger sur les différents aspects de la vie communautaire. Un barza est un cadre d'analyse, de concertation et de règlement de différends.

série d'évaluation conjointe avec le STAREC sur l'ensemble du territoire pour contribuer à l'analyse des dynamiques de conflit et participer à l'élaboration de la stratégie de stabilisation pour la province. Des actions concrètes ont été prises par le gouvernement (comme la réhabilitation des routes à Mambasa ou l'appui budgétaire aux activités de lutte contre les violences sexuelles), démontrant l'engagement du Gouvernement provincial. D'autre part, le Gouverneur lui-même a conduit un certain nombre de visites conjointes avec les ministres nationaux de RDC, ainsi qu'une Table Ronde pour discuter de la Réserve à Faune Okapi (RFO).

Bien que le Gouvernement provincial ait apporté son appui pour le développement du présent projet, les activités de Restauration de l'Autorité de l'Etat, devront être conditionnées à l'engagement des Gouvernements provincial et national sur divers aspects :

- Déployer le personnel de l'Administration, la police, la justice sur l'axe identifié ;
- Assurer la disponibilité d'un budget minimum de fonctionnement pour les services appuyés ;
- Assurer la pérennisation de l'entretien de la route réhabilitée.

Cet engagement sera soutenu par le **lobby constant** des partenaires de mise en œuvre au travers du STAREC. Les partenaires de mise en œuvre et le STAREC feront également des réunions du comité de suivi et présenteront le suivi du projet lors des réunions du Comité Technique Conjoint et Comité de suivi national auxquels le STAREC assume le rôle de secrétariat. Lors de la signature du projet, un engagement ferme sera requis du Gouvernement provincial quant aux aspects de conditionnalités (déploiement des fonctionnaires, prestation des services de qualité).

De plus, avant de s'engager dans les travaux de réhabilitation des 57 Km de route entre Luemba et Mambasa, des 3 commissariats et d'un bâtiment de la police territoriale, l'OIM mènera une étude de faisabilité au terme de laquelle il sera décidé si les travaux pourront être entrepris. Cette étude de faisabilité ne devra pas dépasser deux mois à compter de la date de lancement du présent projet. Par ailleurs, si cette étude n'est pas concluante, l'OIM s'engage à retourner au PBSO les fonds alloués à ces activités de réhabilitation.

Thématiques transversales

Le Genre sera pris en compte dans la mise en œuvre du projet, en assurant une bonne représentation des femmes dans les plateformes de dialogues et la recherche de solution au conflit. Des activités spécifiques seront dédiées aux survivants de violences sexuelles (accès à la Justice, référencement et activités génératrices de revenu. Par ailleurs les activités génératrices de revenu au sein des communautés s'attacheront à insérer une bonne représentation des femmes et veilleront à assurer la promotion et la protection des droits des femmes.

Les aspects environnementaux des activités déployées seront spécialement pris en compte, surtout du fait que les activités seront déployées au sein de la RFO (site du patrimoine mondial en danger) ou de sa zone d'influence. – celles-ci seront mises en œuvre en collaboration avec l'ICCN et l'UNESCO. Un encadrement des activités par rapport à son compatibilité avec la réserve est prévu dans le projet.

Bénéficiaires

Bénéficiaires directs :

- 10,000 ménages (y compris des ménages-femmes) de la zone bénéficiant des activités de prévention et de résolution de conflit à travers les plateformes de dialogue

- 50 magistrats civils formés sur les techniques d'audition relatives aux faits de violences sexuelles
- 200 agents de la PNC formés
- 100 agents de la PNC déployés.
- La minorité autochtone (pygmée) sera représentée dans les plateformes de dialogues par un nombre minimum de représentant et bénéficiera également des activités génératrices des revenus.
- 2,500 ménages des communautés riveraines sont regroupés en Organisations Paysannes et appuyés en leur capacité technique et organisationnels dans le domaine agricole, pêche et élevage
- 1,100 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG dans le territoire de Mambasa) reçoivent un appui en AGR agricole et non agricole⁶.
- 150 femmes de policiers, de militaires et de la communauté appuyées par des AGR non-agricoles et comprenant des formations en gestion et un suivi, appui/conseil⁷.

Bénéficiaires indirects

- La population de la zone d'intervention (Mambasa, Epulu, Niania), environ 25,000 ménages ;
- Le Gouvernement provincial et de district avec une meilleure représentation, un fonctionnement et une qualité de service améliorés

Rôle de la Monusco

Sans qu'elle ne soit partie prenante dans l'exécution du projet, la Monusco joue un grand rôle en assurant des conditions sécuritaires et de facilitation pour le bon déroulement des activités du projet. D'abord, la présence des contingents de la Monusco le long de l'axe du projet assure la sécurité des acteurs de mise en œuvre du projet ainsi que la protection des populations civiles bénéficiaires du projet.

Ensuite, le territoire de Mambasa ayant été retenu comme îlot de stabilité, les interventions de la Monusco et autres partenaires pour consolider la paix dans ce territoire viendront en renfort aux réalisations du projet. De même, le projet bénéficiera de l'appui et de la collaboration des Sections substantives de la Monusco :

- UNPOL accompagnera le processus de renforcement de capacité des unités de la PNC, leur appui en matériels et à leur déploiement ;
- MONUSCO-CAS : pour la protection des populations civiles et la stratégie de réponse y relative ;
- BCHCHR : pour la documentation des cas de violations des droits humains ;
- Unité des violences sexuelles : pour la collaboration dans la formation des structures communautaires et la mise en place du système d'alerte au niveau de la base, ainsi que la documentation des cas de violences sexuelles référés aux structures compétentes.

Enfin, l'Unité d'appui à la stabilisation a un rôle important à jouer, notamment dans la coordination des acteurs étatiques, les structures de STAREC et les partenaires d'exécution d'une part, mais aussi dans le cadre de suivi et évaluation de la stratégie ISSSS, en veillant que le présent projet contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie ISSSS.

⁶ FAO : 500 femmes (AGR agricoles) ; OIM / APEC : 600 femmes (AGR non-agricoles).

⁷ L'objectif étant de créer une confiance entre la police et les membres de la communauté en réalisant des activités communes entre les femmes.

Pilier Dialogue Démocratique – théorie du changement/ Objectifs et Résultats (ISSSS)

Théorie du changement :

Si, (1) une vision collective et de long-terme et des solutions concrètes pour la paix sont formulées dans les zones prioritaires de la stabilisation; (2) les autorités endossent les résultats du dialogue et que ces résultats informant la définition et la révision des politiques nationales; and (3) les initiatives de stabilisation sont harmonisées et se fondent sur les résultats du dialogue; alors la confiance des communautés dans les institutions étatiques sera renforcée, les conflits seront gérés de façon non-violente, et les causes des conflits trouveront une réponse plus adaptée et efficace, créant les fondements d'institutions stables et de la consolidation de la paix.

Objectif spécifique 1 (pilier dialogue démocratique) :

La population de l'axe Mambasa, Epulu et Nianiaet les représentants de l'Etat congolais s'engagent dans un processus de dialogue inclusif pour répondre aux causes des conflits, consolider la paix et créer les bases pour la création d'institutions transparentes, inclusives et effectives.

Résultat/ effet 1.1 :

Une vision collective à long terme pour la paix est formulée dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes et des minorités autochtones, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés à travers des formations et sessions de sensibilisation.

Produits :

- 1.1.1. Une étude de référence est fait, afin d'établir le baseline du projet conjoint, et un calendrier de visites de terrain et des réunions de suivi est déterminé avec les partenaires de mise en œuvre pour assurer une coordination des résultats du dialogue (UNHABITAT lead).
- 1.1.2. Les structures communautaires (10 CLEs, 5 Comités locaux de gestion des ressources naturelles RFO, 12 maisons de femmes et 10 organisations féminines) sont renforcés dans la prévention des conflits à l'intérieur et à l'extérieur de la RFO, dans le référencement vers les institutions pour une résolution pacifique et dans la protection liée la loi sur les violences sexuelles (UNHABITAT, UNESCO, OIM, RHA, APEC)
- 1.1.3. 30 chefs de chefferie et autres leaders communautaires formés dans le domaine de Leadership « Leadership Cohésif » et bonne Gouvernance et la lutte contre les normes genres négatives afin de favoriser la participation des femmes /filles à la prise des décisions politiques au niveau local (DIM/Haki na Amani et APEC);
- 1.1.4. 100 représentants communautaires, dont 30% des femmes (y inclus chefs de chefferie), formés à la négociation, la représentation et le dialogue (DIM/Haki naAmani)
- 1.1.5. Les acteurs du projet et les populations sur l'axe (au moins 20,000 personnes) touchées par les séances d'informations et sensibilisation sur : (1) la réglementation spéciale de la Réserve et la protection de l'environnement, (2) la résolution pacifique des conflits fonciers, (3) l'importance des tribunaux du droit écrit (UN-HABITAT, UNESCO/ICCN, PNUD/OIM/APEC)

Résultat / effet 1.2 :

Les mécanismes durables de mise en place d'un processus de dialogue entre les divers intervenants du conflit, par l'identification et la résolution pacifique des conflits sont renforcés afin de promouvoir un dialogue entre les communautés et les autorités.

Produits :

- 1.2.1. Un plan de pacification de la zone est ressorti de l'organisation de 42 cadres de concertation sécuritaire élargis réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité (PNC), d'autres services étatiques et les représentants des communautés (OIM/Haki na Amani)
- 1.2.2. Sous réserve de faisabilité et du respect de la légalité, les dispositions de gouvernance de la RFO (zonage, immigration et gestion de ressources naturelles) prennent en compte les résultats du dialogue communautaire des populations vivant à l'intérieur de la réserve (4 réunions entre les communautés, société civile, ICCN et partenaires) (UNESCO)
- 1.2.3. Les dispositions de gouvernance et gestion de la RFO établies sur base communautaire (Zonage, contrôle d'immigration et gestion des ressources naturelles) sont discutées et validées par les autorités locales à travers de l'organisation de 3 ateliers (UNESCO)
- 1.2.4. Une typologie des conflits fonciers et de la problématique d'accès à la terre, ainsi que des pistes de solutions, sont identifiés à travers de l'organisation de 15 rencontres entre les représentants des communautés et la Commission Foncière de l'Ituri avec une présence des femmes leaders (UN-Habitat + OIM/Haki na Amani)
- 1.2.5. Le statut de la RFO et le cadre de gestion communautaire des ressources naturelles sont discutés et validés de façon inclusive, aussi par les communautés riveraines (spécialement les femmes), la RFO, l'ICCN, la CFI et les Gouvernement de la Province Orientale, à travers de l'organisation d'une conférence inclusive (UNESCO)
- 1.2.6. Les conflits fonciers identifiés en dehors de la RFO sont référés vers les structures de médiation (CFI et antennes), résolus de manière pacifique et durable, et les droits fonciers des communautés sont sécurisés à travers des méthodes alternatives.

Pilier Restauration de l'Autorité de l'Etat – théorie du changement/ Objectifs et Résultats (ISSSS)

Théorie du Changement :

Si (1) l'Etat a la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania; (2) l'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur de services et a la capacité de devenir moins patrimonial; et (3) un cadre réglementaire favorable est mis en place⁸, alors l'Etat sera de plus en plus perçu comme une présence favorable, l'insécurité institutionnelle endurée par les populations diminuera, et les communautés n'auront pas besoin de recourir à des stratégies parallèles pour leur protection et pour subvenir à leurs besoins.

Objectif spécifique 2 (pilier restauration de l'autorité de l'Etat) :

L'Etat est capable de fournir de plus en plus de services adéquats par sa présence accrue sur l'axe Mambasa-Epulu-Niania.

Les activités de réhabilitation de la route, activités à Haute Intensité de Main d'œuvre serviront également à employer les jeunes à risque de mobilisation et les membres de la communauté. Les choix des participants à ces activités sera fait par la communauté sur base d'une représentation établie entre la communauté et les groupes à risque.

Résultat / effet 2.1.

⁸La partie 03 est intégrale dans la théorie de changement du pilier Restauration de l'Autorité de l'Etat mais ne sera pas prise en compte par ce projet.

L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue l'axe Mambasa-Epulu-Niania.

Produits :

- 2.1.1. 57 Km de route **Luemba-Mambasa** sont réhabilitées en méthode HIMO⁹ (OIM)
- 2.1.2. 1 bâtiment de la police territoriale (état-major district) et 3 commissariats (Epulu, Biakato, Nyanya,) sont réhabilités (petite maintenance) et leur personnel est équipé en moyens de communication (OIM + MONUSCO Corrections)
- 2.1.3. Une (1) clinique juridique est constituée dans la zone Mambasa-Epulu-Niania consistant en : Formation de para juristes de la zone (PNUD)
- 2.1.4. Le Parquet de Grande Instance de Bunia et le tribunal de paix de Mambasa reçoivent un appui technique (formation sur la conduite des procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles, et mentoring) pour assurer des poursuites fréquentes et, quand c'est nécessaire, permanentes à Mambasa (PNUD)
- 2.1.5. Un appui technique et opérationnel (institutionnel et logistique) est apporté au tribunal de Paix de Mambasa et au parquet près ce dernier (PNUD)
- 2.1.6. Des missions d'enquêtes sur des violations relatives aux crimes graves et aux crimes de nature sexuels sont réalisées dans la zone d'intervention (PNUD)

Résultat / effet 2.2.

L'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur des services (de qualité) et devient moins patrimonial.

Produits :

- 2.2.1. Formation des 200 officiers de la PNC (en tenant compte le principe d'équilibre du déploiement de la police et l'aspect genre) (OIM)
- 2.2.2. Appui aux autorités dans le déploiement des 100 officiers de la PNC (OIM)
- 2.2.3. 20 greffiers du Tripaix sont formés en vue d'améliorer la qualité de service en synergie avec des méthodes extra-judiciaires de résolution des conflits, notamment fonciers (médiation) (PNUD et avec collaboration UNHABITAT)
- 2.2.4. 25 officiers de police judiciaire sont formés ou recyclés sur les questions liées au traitement judiciaire des dossiers relatifs aux violences sexuelles en territoire de Mambasa (PNUD) ;
- 2.2.5. 4 audiences foraines sont réalisées sur des cas de violences sexuelles et résolution des conflits fonciers.¹⁰(PNUD en appui à OIM/APEC, BCNUDH, Appui à la justice)
- 2.2.6. Un rapport sur l'organisation d'évaluations conjointe de la performance de la PNC et la Justice est produit (OIM+ MONUSCO Corrections + L'administration de Territoire + communautés locales, UNPOL, appui à la justice)).
- 2.2.7. 1,500 personnes des localités ciblées sont directement sensibilisées sur le retour de l'administration légale ainsi que sur le rôle et la mission de l'administration publique et des institutions judiciaires dans le traitement des différents y compris la poursuite des infractions de violences sexuelles et basées sur le genre (PNUD).

⁹ Cet axe permettrait de relier Mambasa à Beni au Nord Kivu, présentant ainsi un certain nombre d'avantages socio-économiques, sécuritaires, militaires et humanitaires. Long de 157 km, cet axe relie deux provinces. Sur les 157 km, l'Office de Route a déjà réhabilité 100 km de Beni jusqu'à Lueba avec le financement de Union Européenne. Le tronçon problématique, est de Luemba à Mambasa (57 km). L'ouverture de ce tronçon permettra d'intenses transactions économiques non seulement entre deux territoires mais aussi entre deux provinces. La réhabilitation de cet axe permettrait notamment de désenclaver Teturi, Bella, refuge des miliciens Mai-Mai, et permettrait aux forces de sécurité d'emprunter ce couloir pour repousser les miliciens et sécuriser la population habitant sur l'axe.

¹⁰ Par rapport à la résolution des conflits : PNUD travaille avec acteurs judiciaires, sur le règlement judiciaire. UN Habitat est dans la résolution communautaire des conflits, de façon extra-judiciaire.

- 2.2.8. Trois (3) Antennes de la Commission Foncière de l'Ituri sont mises en place et opérationnelles à travers de l'appui logistique, technique et en ressources humaines (1 médiateur foncier et 15 animateurs fonciers) à Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia (UN-Habitat)

Pilier réinsertion, réintégration et Relance Economique – Théorie du changement/ Objectifs et Résultats (ISSSS)

Théorie du Changement :

Si(1) la population de l'axe Mambasa – Epulu – Niania s'engage dans des activités de relèvement socio-économiques qui mettent l'accent sur la cohésion sociale et la résilience, (2) les autorités et la communauté internationale sont alignées dans leur soutien à ces initiatives, alors les communautés seront en mesure de gérer les chocs externes plus paisiblement, et seront en mesure de créer les conditions du développement d'une répartition plus équitable des richesses seront créés.

Objectif spécifique 3 (pilier réinsertion, réintégration et relance économique) :

Basé sur leurs propres recommandations, les hommes et les femmes au sein des CLE, Case de la femme sur l'axe Mambasa – Epulu – Niania, sont engagés dans des activités de relance économiques et construisent la cohésion sociale en dépit des chocs externes menant à une meilleure cohésion et résilience communautaire.

Les activités du projet contribueront à la relance économique non-agricole (des petits commerces tels les pâtisseries, la broderie, la coupe et couture, la vente d'huile/fruits/légumes, etc.) et agricole. Un accent particulier sera placé sur les femmes, victimes de violences sexuelles, qui seront appuyées à mettre sur pied et à gérer des petits commerces dans le cadre d'un appui aux Case de la femme (APEC). Les AGR mises en place par OIM seront développées avec l'objectif de rapprocher les femmes des policiers et des militaires aux femmes de la communauté, et d'assurer aux familles des policiers et des militaires un revenu stable évitant ainsi les conflits avec la communauté. Les activités proposées sont une façon de réduire l'isolement économique des femmes, de renforcer leurs moyens de subsistance, et d'assurer un impact durable pour elles et pour leurs communautés.

Résultat / effet 3.1.

D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables dont notamment les femmes et les groupes susceptibles d'être mobilisés par les groupes armés et leurs communautés.

Produits

- 3.1.1. 600 femmes / filles vulnérables (femmes autochtones, déplacées et retournées, survivante de SVBG dans le territoire de Mambasa reçoivent un appui en Activités Génératrices de Revenu (AGR) non-agricole ainsi que un appui social et psychologique¹¹ (OIM/APEC)
- 3.1.2. 10 AGR non-agricoles sont créées pour 150 femmes de policiers, de militaires et de la communauté y inclus des formations en gestion et un suivi, appui/conseil durant toute la durée du projet (OIM).
- 3.1.3. 50 Mutuelles de Solidarité (MUSO) mises en place et 3 groupements MUSO à Mambasa, Epulu et NiaNia (OIM/Haki na Amani)

¹¹Application d'approche communautaire afin d'éviter la stigmatisation des femmes victimes des violences sexuelles.

Résultat / effet 3.2 (non soumis au financement PBSO)

La capacité du secteur agricole, et des activités génératrices de revenu afin de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes, est améliorée.

Produits

- 3.2.1 500 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG) dans le territoire de Mambasa) reçoivent un appui en AGR agricoles.
- 3.2.2 2,500 ménages des communautés riverains de la RFO regroupés en Organisation Paysannes (O.P) et regroupement paysans (R.P) ont leurs capacités techniques et organisationnelles renforcées dans le domaine agricole, sous l'approche Champs Ecoles Paysans

b) Budget : Indiquer le budget prévu pour le projet en utilisant les deux tableaux ci-dessous : (1) budget par produit ou activité et (2) par catégorie de dépense de l'ONU.

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Numéro du produit	Nom du produit/ activité	Budget du produit/ activité par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Résultat 1.1: Une vision collective à long terme et des solutions concrètes pour la Paix sont formulées dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés.				
Produit 1.1.0.	Une étude de référence est faite, afin d'établir le baseline du projet conjoint, et un calendrier de visites de terrain et des réunions de suivi est déterminé.	UNHABITAT (lead) ; 200,104 \$	1. Personnel et autres employés 4. Services contractuels 5. Frais de déplacement	Chargé de projet Ateliers de suivi (3) Etude de référence Visite terrain Evaluation finale
Produit 1.1.1.	Les structures communautaires (10 CLEs, 5 Comités locaux de gestion des ressources naturelles, 12 maisons de femmes, 10 organisations féminines) sont renforcées	OIM (RHA/APEC) 255,588\$ UNESCO 86,238 \$ UNHABITAT : 14,000 \$	Personnel; Fournitures, matériels ; Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	En Synergie entre UN-Habitat, UNESCO, RHA et APEC sur les formations/sensibilisation Formations sur la prévention et résolution des conflits fonciers, la gestion communautaire des ressources naturelles, la législation foncière, les méthodes alternatives de résolution des conflits, à la réglementation de la RFO, la loi sur les violences sexuelles, le code forestier, le code minier, la loi sur la conservation, en droits humains
Produit 1.1.2.	30 chefs de chefferie et autres leaders communautaires formés	OIM (RHA et APEC) 168,088\$	Personnel; Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Formations sur « Leadership Cohésif » et bonne Gouvernance et la lutte contre les normes genres négatives afin de favoriser la participation des femmes /filles à la prise des décisions politiques au niveau local et la MONUSCO pourra fournir au projet le matériel de sensibilisation sur la résolution 1325.
Produit 1.1.3.	100 représentants communautaires dont 30% des femmes (y inclus chefs de chefferie) sont formés.	OIM (RHA) 183,088\$	Personnel; Frais de déplacement ; Frais généraux de fonctionnement	Formations à la négociation, la représentation et dialogue

			et autres coûts directs	
Produit 1.1.4.	Les populations sur l'axe dont 20,000 personnes touchées par les séances d'informations et sensibilisation	OIM (APEC/RHA) 250,000\$ UN-Habitat 50,800\$ UNESCO 206,868 \$ PNUD 15,000\$	Fournitures, matériels ; Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Les CLE, Case des femmes, organisation des femmes sont touchées par les séances d'informations et sensibilisation sur : (1) la réglementation spéciale de la Réserve et la protection de l'environnement, (2) la résolution pacifique des conflits fonciers, (3) l'importance des tribunaux du droit écrit.
Résultat 1.2 :				
Endossement et prise en compte des résultats des dialogues par les communautés et les autorités pour la résolution des conflits identifiés au résultat 1.				
Produit 1.2.1.	Un plan de pacification de la zone est ressorti de l'organisation de 42 cadres de concertation sécuritaire élargis réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité (PNC), d'autres services étatiques et les représentants des communautés	OIM & RHA 118,088\$	Personnel; Frais de déplacement ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Synergie entre les CLE et les services de sécurité (PNC)
Produit 1.2.2.	Sous réserve de faisabilité et du respect de la légalité, les dispositions de gouvernance de la RFO prennent en compte les résultats du dialogue communautaire des populations vivant à l'intérieur de la réserve	UNESCO 70,076\$	Personnel et autres employés ; Frais de déplacement ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	4 Réunions du cadre de Concertation entre les communautés locales, société civile et l'autorité de gestion de la RFO (ICCN) et ses partenaires
Produit 1.2.3.	Les dispositions de gouvernance et gestion de la RFO établies sur base communautaire (Zonage, contrôle d'immigration et gestion des ressources naturelles) sont discutées et validées par les autorités locales.	UNESCO 64,680\$	Personnel et autres employés ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	3 Ateliers.

Produit 1.2.4.	Une typologie des conflits fonciers et de la problématique d'accès à la terre, ainsi que des pistes de solutions, sont identifiés à travers de l'organisation de 15 rencontres entre les représentants des communautés et la Commission Foncière de l'Ituri avec une présence des femmes leaders	UN-Habitat 112,000\$ (7,466 \$ par rencontre avec des participants éloignés, 7 chefferies)	Personnel et autres employés Frais de déplacement Équipement, véhicules et mobilier Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Synergie avec RHA et APEC Cible : communautés riveraines, société civile, CFI, Entité Locaux de Gestion de Ressources Naturelles (UNESCO), CLE (RHA), les autorités coutumières. Mambasa, Epulu, Badengaido, Molokay, NiaNia. Synergies avec RHA
Produit 1.2.5.	Le statut de la RFO et le cadre de gestion communautaire des ressources naturelles sont discutées et validés de façon inclusive, aussi par les communautés riveraines (spécialement les femmes), la RFO, l'ICCN, la CFI et les Gouvernement de la Province Orientale.	UNESCO 86,238\$	Personnel et autres employés ; Frais de déplacement ; Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Une conférence inclusive sur base de la Table Ronde de 2013 en étendant la participation aux communautés locales, la Société Civile, l'ICCN, la Commission Foncière de l'Ituri, les autorités locales et le gouvernement de la Province Orientale
Produit 1.2.6.	Les conflits fonciers identifiés en dehors de la RFO sont référenciés vers les structures de médiation (CFI et antennes), résolus de manière pacifique et durable, et les droits fonciers des communautés sont sécurisés à travers des méthodes alternatives	UN-Habitat 313,450\$	Personnel et autres employés Frais de déplacement Équipement, véhicules et mobilier Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Validation des accords de la médiation entre les parties. Enregistrement (Basse de données) - Plaidoyer pour la cession des terres au profit des groupes marginalisés. Système de planification spatiale (volet enregistrement et sécurisation alternative des droits fonciers) pour 3 espaces pilotes sécurisés sur l'axe.
Résultat 2.1 :				
L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue l'axe Mambasa-Epulu-Niania.				
Produit 2.1.1.	57 Km de route Luemba-Mambasa sont réhabilitées en méthode HIMO	OIM 353,088\$	Personnel et autres employés Frais de déplacement Équipement, matériels Services contractuels	Synergies avec les autorités provincial et du District Activités HIMO en collaboration avec les partenaires locaux (RHA et APEC)
Produit 2.1.2.	1 bâtiment de la police territoriale (état-major	OIM 458,088\$	Personnel et autres employés	Synergies avec les autorités provincial et du

	district) et 3 commissariats (Epu, Biakato, Nyanya,) sont réhabilités (petite maintenance) et leur personnel est équipé en moyens de communication		Frais de déplacement Équipement, matériels Services contractuels	District pour le déploiement des fonctionnaires
Produit 2.1.3.	Une (1) clinique juridique est constituée dans la zone Mambasa-Epulu-Niania consistant en : Formation de para juristes de la zone	PNUD 20,000\$	Service contractuel	Synergies avec APEC
Produit 2.1.4.	Le Parquet de Grande Instance de Bunia et le tribunal de paix de Mambasa reçoivent un appui technique	PNUD 50,000\$	Service contractuel	formation sur la conduite des procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles, et mentoring) pour assurer des poursuites fréquentes et, quand c'est nécessaire, permanentes à Mambasa
Produit 2.1.5.	Un appui technique et opérationnel est apporté au tribunal de Paix de Mambasa et au parquet près ce dernier	PNUD 50,000\$	Service contractuel	En plus des appuis institutionnel et logistique, le PNUD mettra en oeuvre des activités de développement des capacités ciblées sur les acteurs judiciaires à Mambasa devant concourir à une bonne administration de la justice. Une évaluation des besoins permettra de mieux préciser les besoins
Produit 2.1.6.	Des missions d'enquêtes sur des violations relatives aux crimes graves et aux crimes de nature sexuels sont réalisées dans la zone d'intervention	PNUD 40,000\$	Service contractuel	Synergie avec APEC Ces missions seront conduites par les OPJ civils et militaires ainsi que par les parquets en charge d'enquêter sur les crimes.
Résultat 2.2. L'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur des services (de qualité) et devient moins patrimonial.				
Produit 2.2.1.	Formation des 200 officiers de la PNC (en tenant compte le principe d'équilibre du déploiement de la police et l'aspect genre)	OIM 140,688\$	Personnel et autres employés Frais de déplacement Services contractuels	thématiques de base liées à la sécurité (déontologie policière, maintien de l'ordre, code de conduite, technique d'enquête, etc.) et au respect du genre humain (Droit de l'Homme, Genre, prise en charge Violences sexuelles, etc.) en vue

				d'améliorer la qualité de service
Produit 2.2.2.	Appui aux autorités dans le déploiement des 100 officiers de la PNC	OIM 83,088\$	Personnel et autres employés Frais de déplacement	Synergies avec les autorités provincial et du District
Produit 2.2.3.	20 greffiers du Tripaix sont formés en vue d'améliorer la qualité de service en synergie avec des méthodes extra-judiciaires de résolution des conflits, notamment fonciers (médiation)	PNUD 30,000\$	Service contractuel	Synergie avec UN-habitat sur le foncier
Produit 2.2.4.	25 officiers de police judiciaire sont formés ou recyclés sur les questions liées au traitement judiciaire des dossiers relatifs aux violences sexuelles en territoire de Mambasa	PNUD 20,000\$	Personnel, Frais de déplacement Équipement, Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Synergie avec OIM
Produit 2.2.5.	4 audiences foraines sont réalisées sur des cas de violences sexuelles et résolution des conflits fonciers. ¹²	PNUD 70,000\$	Frais de déplacement + Service contractuel	Synergie avec APEC Les audiences foraines tiendront compte de l'ampleur des crimes de violences sexuelles mais aussi jugeront d'autres infractions notamment les violations du droit foncier ou autres matières
Produit 2.2.6.	Un rapport sur l'organisation d'évaluations conjointe de la performance de la PNC et la Justice est produit	OIM 15,000\$	Personnel et autres employés Services contractuels	(appui MONUSCO)
Produit 2.2.7.	1,500 personnes des localités ciblées sont directement sensibilisées sur le retour de l'administration légale	PNUD 25,000\$	Services contractuels	Synergie avec APEC et RHA Formés sur le rôle et la mission de l'administration publique et des institutions judiciaires dans le traitement des différents y compris la poursuite des infractions de violences sexuelles et basées sur le genre
Produit	Trois (3) Antennes de la	UN-Habitat	Personnel	- 1 médiateur foncier à

¹²Par rapport à la résolution des conflits : PNUD travaille avec acteurs judiciaires, sur le règlement judiciaire. UN Habitat est dans la résolution communautaire des conflits, de façon extra-judiciaire.

2.2.8.	Commission Foncière de l'ituri sont mises en place et opérationnelles à Mambasa Centre, Epulu et Nia Nia	200,240 \$	Frais de déplacement Équipement, véhicules et mobilier Fournitures, produits de base, matériels Services contractuels	Mambasa. - 12 animateurs fonciers au niveau de la base. - Formation des animateurs fonciers. 3 bureaux respectivement à Mambasa Centre, Epulu et Nia-Nia.
--------	--	------------	--	--

Résultat 3.1.

D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables, les groupes susceptibles d'être mobilisés et leurs communautés

Produit 3.1.1.	600 femmes / filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG dans le territoire de Mambasa reçoivent un appui en Activités Génératrices de Revenu (AGR) non-agricole ainsi que un appui social et psychologique	OIM (APEC) 234,788\$	Services contractuels	Synergie avec UNESCO si activités dans la RFO
Produit 3.1.2.	10 AGR non-agricoles sont créées pour 150 femmes de policiers, de militaires et de la communauté comprenant des formations en gestion et un suivi, appui/conseil durant toute la durée du projet (OIM).	OIM 175,588\$	Personnel et autres employés Frais de déplacement produits de base, matériels Services contractuels	
Produit 3.1.3.	50 Mutuelles de Solidarité (MUSO) mises en place et 3 groupements MUSO à Mambasa, Epulu et NiaNia	OIM (RHA) 168,088\$	Services contractuels	

Résultat 3.2.

La capacité du secteur agricole et des activités génératrices de revenu de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes est améliorée.

Produit 3.2.1.	500 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG) dans le territoire de	FAO 170,000\$	Personnel et autres employés, Frais de déplacement produits de base, services contractuels	- 250 femmes/filles vulnérables reçoivent une formation et un appui technique pour l'intensification et la vente de la production maraichère. - 7.5 hectares sont mis en culture pour une production maraichère orientée vers le marché (agribusiness). - 250 femmes/filles vulnérables
----------------	---	------------------	---	---

	Mambasa) reçoivent un appui en AGR agricole			reçoivent une assistance en petit élevage. - 1.100 géniteurs caprins sont distribués à 250 ménages, sous forme de crédit rotatif pour accroître leurs moyens d'existence.
Produit 3.2.2.	2,500 ménages des communautés riveraines de la RFO regroupés en Organisation Paysannes (O.P) et regroupement paysans (R.P.) ont leurs capacités techniques et organisationnelles renforcées dans le domaine agricole, sous l'approche Champs Ecoles Paysans	FAO 500,000\$	Personnel et autres employés, Frais de déplacement produits de base, matériels et intrants, Services contractuels	<ul style="list-style-type: none"> - Les groupements de producteurs sont renforcés. - La FAO appuie les agriculteurs et éleveurs à se structurer et renforcer leurs capacités. - Sensibilisation et promotion de l'agroforesterie dans les systèmes de cultures en vue de réduire la pression sur le parc (Installation des parcelles de démonstration à travers les CEP) - Un appui technique est donné aux filières porteuses (maïs, manioc, riz et huile de palme) - Les infrastructures de base sont améliorées et facilitent la transformation, stockage et commercialisation des produits locaux ;

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire PNUD	Montant de l'entité bénéficiaire UNESCO	Montant de l'entité bénéficiaire UNHABITAT	Montant de l'entité bénéficiaire OIM	TOTAL budget soumis à PBSO
1. Personnel et autres employés	20,000.00	108,335.00	126,171.00	499,424.00	753,930.00
2. Fournitures, produits de base, matériels	10,000.00	16,214.00	125,690.00	213,000.00	354,904.00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	15,000.00	10,000.00	47,500.00	25,247.00	97,747.00
4. Services contractuels	300,000.00	303,000.00	186,820.00	115,300.00	905,120.00
5. Frais de déplacement	5,000.00	33,948.00	166,200.00	9,000.00	214,148.00
6. Transferts et subventions aux homologues	10,000.00		70,000.00	819,200.00	899,200.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	40,000.00	42,603.00	109,950.00	662,100.00	854,653.00
Sous-total	400,000.00	514,100.00	832,331.00	2,343,271.00	4,089,702.00
8. Coûts indirects*	28,000.00	35,987.00	58,263	164,029	286,279
TOTAL	428,000.00	550,087.00	890,594	2,507,300	4,375,981

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Suite à l'analyse des conflits sur l'axe sélectionné, des partenaires de mise en œuvre ont été présélectionnés selon leur mandat, leur expertise, expérience et présence en Ituri et à Mambasa.

L'OIM a démontré son expérience sur les piliers Dialogue et sécurité avec un certain succès au cours de la première Phase de l'ISSSS dans la Province Orientale, notamment sur son projet de sécurité humaine à Mahagi (Irumu) et plus récemment à Rutshuru.

UNHABITAT dispose d'une expérience sur (i) la prévention et résolution pacifique des conflits fonciers pour la reconstruction de la paix, la promotion à la cohabitation pacifique et la cohésion sociale ; (ii) la sécurisation foncière en faveur des groupes marginalisés, (iii) le renforcement de la politique et la gouvernance foncière au niveau local, ainsi que (iii) le renforcement d'un cadre de dialogue sur les questions liées à la gestion de la Terre et autres Ressources naturelles. UN-Habitat met en œuvre dans d'autres provinces (Nord et Sud Kivu) divers projets inscrits sous l'ISSSS Phase 1. Il joue le rôle de lead dans le projet de sécurisation foncière intégrée à Luhonga (Masisi, Nord Kivu) où il intervient conjointement avec le PNUD et le FAO, dans le cadre du projet chapeau financé par la Hollande.

Le PNUD dispose d'un bureau à Bunia, son projet de relance économique au profit des déplacés a pris fin en mars 2013. Le PNUD met en œuvre un grand projet régional (3 provinces) sur l'appui à la Justice, cette composante sera renforcée pour apporter un appui sur l'axe géographique repris dans le présent projet.

UNESCO n'est pas un partenaire actuel de l'ISSSS mais ses activités de promotion du dialogue communautaire sur les questions liées à l'accès de la terre en lien avec la conservation de la RFO, en fait un partenaire nécessaire dans le cadre de ce projet. Ses activités seront mises en lien avec celles de UN-Habitat, ce dernier sera en charge des activités menées par UNESCO ainsi que du reporting.

La FAO : dispose de deux bureaux dans la province Orientale dont un à Bunia et l'autre à Dungu avec une forte capacité logistique pour la mise en œuvre des activités de terrain. En rapport avec les activités de relance économique la FAO exécute au moins six projets conjoints avec les partenaires PNUD, UNHABITAT, PAM, CARE International. Depuis des années FAO met en œuvre des interventions visant à assurer les mécanismes de garantie d'accès durable aux ressources naturelles (terre) à travers le dialogue communautaire. En Province Orientale, comme dans le Nord et le Sud Kivu, la FAO intervient en situation d'urgence mais, en ligne avec son mandat et ses expertises, vise à garantir le renforcement de la résilience des communautés et le développement des filières agricoles porteuses.

HAKI NA AMANI et APEC : Les deux partenaires locaux que sont Haki na Amani et APEC disposent d'une reconnaissance en Ituri, et jouissent d'une présence et une acceptation au sein des communautés identifiées comme bénéficiaires du présent projet. Haki na Amani ayant déjà une expérience en résolution de conflits en Ituri (projet de Mahagi auquel ils ont contribué sous leur ancienne dénomination ACIAR) bénéficiant ainsi des financements sous l'ISSSS Phase 1. APEC quant à elle a bénéficié des financements sous la composante de la Lutte contre les violences sexuelles à travers la première et seconde allocation sous l'ISSSS Phase 1. Quant à ce projet, la gestion financière et le monitoring des deux partenaires seront assurés par l'OIM.

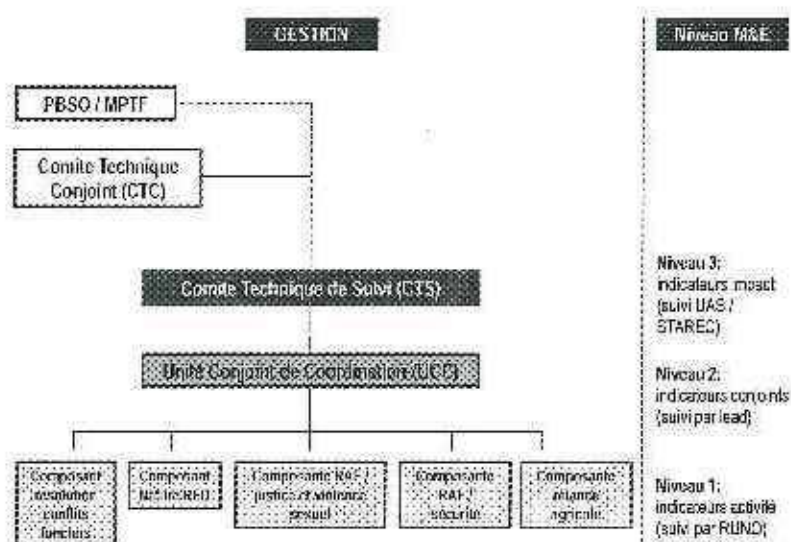
Tableau 4 : Aperçu général du financement d'une entité de l'ONU dans le pays			
		Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	UMHABITAT
Année financière précédente	2013	USAID, GLTN, Gouvernement Hollandaï, Pooled Fund	
Année financière en cours	2014	GLTN, Gouvernement Hollandaï, Pooled Fund	
		Budget annuel en dollars US	USD 4,647,729
		Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	
Année financière précédente	2013	UNESCO	
Année financière précédente	2013	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Japon, UE
Année financière précédente	2013	Budget annuel en dollars US	USD 1,788,005
Année financière précédente	2013	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	USD 1,300,000
Année financière en cours	2014	Japon, UE, Canada	
		Budget annuel en dollars US	USD 2,237,220
		Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	USD 550,000
		Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	OIM
Année financière précédente	2013	Pays-Bas, United States (USAID et INL), ECHO, P80 et SDC	
Année financière précédente	2013	Budget annuel en dollars US	USD 20,000,000
Année financière précédente	2013	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	USD 7,500,000
Année financière en cours	2014	Pays-Bas, United States (USAID et INL) et ECHO	
		Budget annuel en dollars US	USD 15,000,000
		Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	USD 12,000,000
Année financière précédente	2013	Gouvernement du Japon, Canada : Fonds propres du PNUD, Corée du Sud, France	
Année financière précédente	2013	Budget annuel en dollars US	USD 120,969
Année financière précédente	2013	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	N/A
Année financière en cours	2014	Gouvernement du Japon, Canada : Fonds propres du PNUD, Corée du Sud, France	
Année financière en cours	2014	Budget annuel en dollars US	USD 79,781,848
Année financière en cours	2014	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	N/A
Année financière précédente	2013	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	FAO
Année financière précédente	2013	Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume de Suède, Pass through/sub-granting venant de projets MDTF (tous financement du PNUD en provenance d'un primo bailleur - Japon,	
Année financière précédente	2013	Budget annuel en dollars US	USD 6,300,000
Année financière précédente	2013	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	USD 3,300,000

		<ul style="list-style-type: none"> - Corée du Sud, Pays-Bas) - Pooled Fund RDC - UNTFHS - TCP (financement propre FAO provenant de son programme de coopération technique) - RAF (Projets Régionaux de la FAO) - SFERA (Budget FAO pour les réponses d'urgence rapides –coordination) 		
Année financière en cours	2014	<ul style="list-style-type: none"> - SFERA (Budget FAO pour les réponses d'urgence rapides – coordination) - Global Fund FAO (budget global/mondial FAO – thématique d'intérêt globale) - UTF (fonds provenant du gouvernement de la RDC via primo bailleur) - TCP (financement propre FAO provenant de son programme de coopération technique) - UNICEF (primo bailleur UE) 	USD 8,850,000	USD 150,000

III. Gestion et coordination.

Coordination du projet conjoint :

La figure suivante représente la structure organisationnelle et de management du projet, en lien avec le cadre Suivi & Evaluation :



Les rôles essentiels des différents organes de suivi sont :

- **Bailleur (PBSO / MPTF)** : responsable de l'approbation finale du document du projet, du transfert des fonds selon le contrat établi, et de l'approbation des rapports. Si nécessaire, la négociation et la formalisation des changements accordés et des visites de suivi.
- **Comité Technique de Coordination (CTC) / STAREC**: Approbation et signature de l'accord du projet, des orientations stratégiques sur la base des rapports d'avancement, demande à faire des changements si la mise en œuvre ne progresse pas comme prévu, et maintenir informé le niveau national du déroulement du projet. Le CTC est sous la présidence du STAREC.
- **Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) du STAREC**: coordonne la cohérence avec d'autres interventions dans le cadre de la stabilisation et est en charge du suivi des indicateurs d'impact du projet.
- **Comité Technique de Suivi (CTS)**: lead du projet, UAS, STAREC et ministère provincial du Plan. Ce comité se réunit après réception des rapports semestriels et fait le point sur la situation, afin d'analyser le niveau d'exécution, de signaler des difficultés et les solutions éventuelles. Il rend compte au CTC sur l'état d'avancement du projet et permet d'alimenter l'évolution de l'ISSSS.
- **Unité Conjointe de Coordination (UCC)**: coordonnateur du projet et un représentant de chaque partenaire de mise en œuvre (agences et ONG). La présence de UAS / STAREC sera encouragée. Cette unité est en charge de la préparation, la bonne exécution (selon le document du projet approuvé et les règles financières de l'ONU) et le suivi du projet conjoint. Des réunions mensuelles (à établir par consensus) seront organisées. Le coordonnateur du projet devra assurer le secrétariat et la coordination, la compilation des rapports et des indicateurs conjoints.
- **Agences récepteurs des fonds (RUJNO)** : l'exécution directe des activités dans le cadre de chaque composante et en partenariat avec les ONG nationales ; l'administration des fonds reçus, suivi des indicateurs au niveau des activités et le rapportage à son niveau (semestriels et annuels, selon les formats demandés par PBSO).

Gestion du projet :

UN-Habitat a été désigné comme agence « lead » en charge de la coordination globale des activités suivies et du reporting narratif du projet. Au démarrage du projet, un(e) chargé(e) de la coordination du projet sera recruté(e) afin de garantir la coordination et le suivi des activités. Il a été budgétisé un poste national avec un niveau SC 9. La personne recrutée devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience en gestion et mise en œuvre des projets en RD Congo, l'expérience en matière de suivi et évaluation (approche Gestion axée sur les résultats, GAR), une connaissance du système des Nations Unies, de la problématique foncière et/ou de la transformation des conflits, ainsi qu'une parfaite maîtrise du français et de swahili, parmi des autres compétences.

L'agence « lead » sera responsable du suivi des indicateurs d'effet, avec un appui de l'UAS ainsi que du reporting semestriel et annuel conjoint (consolidé) du projet.

Au démarrage du projet, une Unité Conjointe de Coordination (UCC) sera mise en place afin d'assurer la bonne coordination et le séquençage des activités du projet. Cette Unité sera composée des points focaux de chaque organisation partenaire sur ce projet et sera co-présidée par le STAREC et l'UAS et se réunira chaque mois afin d'identifier les problèmes et difficultés et d'y apporter tout le suivi nécessaire. Le lieu des réunions de l'UCC et de CTS (Goma et/ou Bunia) seront définis selon les besoins du projet.

L'objectif d'avoir le STAREC et l'UAS dans l'Unité de Coordination est rendu nécessaire par le fait que ce projet est utilisé comme un « show case » de l'ISSSS et un suivi des bonnes pratiques et des leçons apprises est primordial pour la mise en œuvre des futurs projets sous l'ISSSS.

L'Unité Conjointe de Coordination (UCC) aura comme tâche de développer un Plan de Travail Conjoint sur la base du chronogramme et un calendrier de Suivi & Evaluation.

Chaque partenaire coordonnera la mise en œuvre de ses propres activités, de son reporting et du suivi de ses indicateurs d'activités (output) à travers leurs bureaux situés à Bunia (ou Goma) avec des visites de monitoring conjointes de manière régulières.

Les partenaires nationaux (Haki naAmani et APEC) recevront les avances à travers OIM, bénéficiaire direct des fonds sous IRF, sur la base des Termes de Référence (TDR) établis au début du projet; ces partenaires nationaux fourniront les rapports narratifs et financiers ainsi que tous leurs justificatifs financiers à OIM. La cohérence entre les activités exécutées par les partenaires nationaux et le cadre logique dans chaque composante du projet sera évaluée lors des réunions de la UCC.

- a) **Gestion des risques :** Cette section présente les risques majeurs pouvant faire échouer la mise en œuvre du projet, leur probabilité, leur gravité et la gestion de ces risques, y compris la responsabilité concernant leur atténuation. Les risques énumérés doivent comprendre ceux de nature politique, externe ainsi que ceux liés au programme. Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour les présenter.

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Sécurité	Moyen	Moyen	Protection MONUSCO & PNC Planification d'une opération militaire sur l'axe par les FARDC avec un appui de la Brigade d'Intervention
Engagement du Gouvernement pour le déploiement PNC sur l'axe	Moyen	Haut	lobby avec Gouverneur, Signature lettre d'engagement du Gouverneur,...
Lenteur mise en œuvre agences UN	Moyen	Haut	Mise en place Comité de Suivi avec STAREC et UAS
Non-participation des autorités locales cooptées comme personnes ressource	Faible	Moyen	Sensibilisation par le Commissaire de District, l'AT, etc.
La méfiance des bénéficiaires vis-à-vis du projet	Faible	Haut	Toute activité sera développée à travers les CLE et les Cases de la Femme, mettant la Communauté au centre des décisions

b) Suivi et évaluation :

Le projet contribuera aux théories du changement et au niveau des effets et de l'impact de l'ISSSS et utilisant ses résultats et indicateurs. L'ensemble des partenaires de mise en œuvre devront assurer qu'ils rendent compte aux indicateurs identifiés de manière régulière.

A continuation, un tableau avec les fonds détaillés pour le Suivi et Evaluation (S&E) du projet, budget inclus dans le total demandé par l'agence « lead ».

Frais de coordination et de S&E par catégorie de dépense	Montant
Chargé de projet	58,104.00
Ateliers de suivi (3)	27,000.00
Etude de référence	50,000.00
Visite terrain	15,000.00
Bureau de Goma	15,000.00
Evaluation finale	50,000.00
TOTAL	215,104.00

Il faudrait aussi signaler que la formulation du présent projet a été faite sur la base d'une mission d'évaluation de l'axe d'intervention (rapport disponible). En plus, une étude de référence du projet sera faite pour l'élaboration du *baseline*; un montant a été alloué à l'élaboration d'une évaluation d'impact finale.

Afin de répondre à cette demande, trois niveaux de Suivi & Evaluation ont été identifiés :

Niveau	Responsable
Suivi des indicateurs d'activité / produit au niveau de la mise en œuvre de chaque partenaire d'exécution	Chaque partenaire d'exécution (agences et partenaires nationaux).
Suivi des indicateurs sur l'état d'avancement du projet conjoint dans son ensemble	Agence lead à travers coordonnateur du projet (dans le cadre de l'UCC et le CTS).
Suivi des indicateurs d'impact dans le cadre de l'ISSSS.	UAS / STAREC

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis par chaque partenaire selon le plan de travail suivant :

Type d'activité S&C	Parties responsables	Délais
Rapportage d'avancement sur la base des indicateurs		
Rapport semestriel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec le chargé du projet le 5 janvier et le 5 Juillet au plus tard.
Rapport semestriel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / charge du projet	A présenter au PBSO le 15 Janvier et le 15 Juillet
Rapport annuel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec le chargé du projet le 1 ^{er} March au plus tard.
Rapport annuel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / charge du projet	A présenter au PBSO le 31 Mars au plus tard.
Compte rendu des réunions et visites		
Compte rendus réunions de l'UCC	Agence lead / charge du projet	1 semaine après la réunion (1 ou 2 par mois)
Compte rendus réunions de CTS	Agence lead / charge du projet	1 semaine après la réunion (1 par trimestre)
Compte rendus CTC	Agence lead / charge du projet	1 semaine après la réunion
Rapport de visites au terrain	Partenaires / charge du projet	1 semaine après la visite (à l'UCC)
Rapport évaluation final	Consultant / charge du projet	Selon le contrat signé

Le canevas de rapport semestriel et annuel sera celui de PBSO. L'agence lead sera en charge de s'assurer de la soumission des rapports des autres partenaires en temps voulu et que ceux-ci rendent compte des indicateurs conformément aux indicateurs décrit dans le document de projet. L'agence lead sera en charge de compiler l'ensemble des rapports en un seul rapport semestriel et annuel qui sera validé par STAREC/UAS avant soumission à PBSO.

Les outils et méthodes de collecte de données en lien avec les indicateurs seront mis en place par les partenaires de mise en œuvre et partagés avec le STAREC/UAS. Dans le cadre des indicateurs « macro », l'UAS apportera son appui pour la récolte des informations permettant de rendre compte sur ceux-ci.

Les agents de mise en œuvre assureront le suivi continu du projet et proposeront au STAREC et l'UAS des missions conjointes trimestrielles de monitoring pour assurer le bon déroulement du projet, la résolution des difficultés rencontrées.

c) Dispositions administratives :

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)²³ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans

²³ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA-10.30.2008.doc>

le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	AMANI NI NJIA YA MAENDELEO	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	UN-Habitat, UNESCO, UNDP et OIM	
Partenaire(s) d'exécution :	FAO GoDRC : PNC, Administration Publique, Justice, Services foncier, Services des routes, IPAPEL (Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Élevage; Inspection Provinciale du Développement Rural) MONUSCO sections ONG nationales : Réseau Haki na Amani, APEC	
Site :	Axe Epulu-Mambasa-Niania (Territoire de Mambasa, Province Orientale)	
Budget approuvé du projet :	USD 4,375,981 (Budget soumis à PBSO) USD 5,046,211 (budget total incluant le produit 3.2 : financement additionnel à identifier)	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : septembre 2014	Date d'achèvement prévue : 15 février 2016
Domaine de priorité du Fonds :	(1.4) Dialogue politique	
Résultats (effets) du projet :	Résultat/ effet 1.1 : Une vision collective à long terme pour la paix est formulée dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes et des minorités autochtones, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés à travers des formations et sessions de sensibilisation. Résultat / effet 1.2 : Endossement et prise en compte des résultats des dialogues par les communautés et les autorités pour la résolution des conflits identifiés au résultat 1.1 Résultat / effet 2.1. L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue l'axe Mambasa-Epulu-Niania. Résultat / effet 2.2. L'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur des services (de qualité) et devient moins patrimonial Résultat / effet 3.1. D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables, les groupes susceptibles d'être mobilisés et leurs communautés Résultat / effet 3.2. La capacité du secteur agricole et des activités génératrices de revenu de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes est améliorée.	
Activités principales du projet :	Activités liées à la mise en place ou réactivation de plateforme de dialogue ainsi que leurs formations sur les thématiques foncières, sécuritaires et de résolution de conflit ; Activités de sensibilisation et de résolution des conflits en tant que telles entre les divers	



groupes impliqués ; mise en place de services minimum et de qualité pour la sécurité sur l'axe et l'accès à la justice des victimes de violences sexuelles
Activités génératrice de revenu envers les victimes de violences sexuelles mais également servant comme point d'entrée pour une meilleure cohésion sociale.

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République Démocratique du Congo						
Dates du projet : 15 aout 2014 –15 février 2016 (18 mois)						
Pilier Dialogue Démocratique						
Théorie de changement pour l'IRF :						
Si, (1) une vision collective et de long-terme et des solutions concrètes pour la paix sont formulées dans les zones prioritaires de la stabilisation; (2) les autorités endossent les résultats du dialogue et que ces résultats informant la définition et la révision des politiques nationales; and (3) les initiatives de stabilisation sont harmonisées et se fondent sur les résultats du dialogue; alors a confiance des communautés dans les institutions étatiques sera renforcée, les conflits seront gérer de façon non-violente, et les causes des conflits trouveront une réponse plus adaptée et efficace, créant les fondements d'institutions stables et de la consolidation de la paix.						
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Étapes
Description du résultat/effet 1.1 : Une vision collective à long terme pour la paix est formulée dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania en tenant compte de la perspective des hommes et des femmes et des minorités autochtones, et une culture de dialogue est profondément ancrée dans ces communautés à travers des formations et sessions de sensibilisation.		Indicateur de résultat Pourcentage de la population déclarant être impliqués dans le dialogue avec d'autres membres de la communauté, y inclus d'autres ethnicités, pour trouver des solutions pour l'insécurité et instabilité au niveau communautaire (désagrégé par genre, âge et groupe social/ethnique) Niveau de référence : TBD Cible : TBD	Enquête de perception Focus group discussions			Une baseline sera réalisée en début du projet par l'agence « lead »
		Indicateur de résultat # des groupes de femmes existants au niveau communautaire participant de façon régulière et active dans les plateformes de dialogue et processus de prise de décision par la communauté Niveau de référence : TBD	Enquête de perception Focus group discussions			Une baseline sera réalisée en début du projet par l'agence « lead »

	populations sur les thématiques foncière, gestion des ressources naturelles, SGBV, etc. Niveau de référence : TbD Cible : TbD	Focus group discussions								Femme Une baseline sera réalisée en début du projet par l'agence « lead »
	Indicateur : Acteurs de mise en œuvre du projet informés sur les dispositions spéciales de la RFO à partir de 3 séminaires Niveau de Référence : 0 Cible : 3	Rapport des séminaires Rapport des activités des acteurs en intégrant les dispositions de la Réserve		x	x	x				Un encadrement additionnel sera donné aux acteurs d'exécution pendant la durée du projet. (UNESCO)
	Indicateur Nombre de séances de sensibilisation sur le Droit écrit Niveau de référence : 0 Cible : 15	Rapports d'activités			x	x				
	Indicateur Connaissance par la population des recours au Droit «écrit »dans le cadre des violences sexuelles. Niveau de référence : TbD Cible : TbD	Enquête de perception Focus group discussions			x	x	x	x		Evaluation, enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »

Résultat / effet 1.2 : Les mécanismes durables de mise en place d'un processus de dialogue entre les divers intervenants du conflit, par l'identification et la résolution pacifique des conflits sont renforcés afin de promouvoir un dialogue entre les communautés et les autorités.		Indicateur Degré de connaissance des conclusions des dialogues par les autorités locales et provinciales Niveau de référence : 0 Cible : 60%	Rapports des dialogues. Enquêtes								Evaluation (enquête de perception et FGD en fin de projet par l'agence « lead »
	Produit 1.2.1. Un plan de pacification de la zone est ressorti de l'organisation de 42 cadres de concertation sécuritaire élargis réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité (PNC), d'autres services étatiques et les représentants des communautés	Indicateur Nombre de cadres de concertation sécuritaire réalisés entre les autorités locales, les services de sécurité et autres services étatiques, et les représentants des communautés Niveau de référence : 0 Cible : 42	-Liste de présence lors des concertations -Compte rendu des concertations -Rapport global des concertations		x	x	x	x	x		-Identification d'un point focal au sein de chaque partie prenante afin d'identifier les participants -Organisation des concertations -Compilation d'un rapport global (OIM/Haki na Amani)
	Produit 1.2.2. Sous réserve de faisabilité et du respect de la légalité, les dispositions de gouvernance de la RFD (zonage, immigration et gestion de ressources naturelles) prennent en compte les résultats du dialogue communautaire des	Indicateur Nombre des résolutions dialogue inclus dans les dispositions de gouvernance de la Réserve. Niveau de référence : à déterminer sur la base des résultats dialogue Cible : à déterminer sur base des résultats du dialogue	Compte rendus des réunions des cadres de concertation.		x	x	x	x	x		Sous réserve de la légalité et faisabilité des résolutions du dialogue.

	populations vivant à l'intérieur de la réserve	Indicateur : Réunions du cadre de concertation tenues Niveau de référence : 0 Cible : 4											
	Produit 1.2.3. Les dispositions de gouvernance et gestion de la RFO établies sur base communautaire (Zonage, contrôle d'immigration et gestion des ressources naturelles) sont discutées et validées par les autorités locales.	Indicateur Validation des autorités locales et provinciales des dispositions de gouvernance et gestion de la RFO Niveau de référence : non validés Cible : Validation	Documents juridiques de validation (édits...)				X	X	X				3 ateliers organisés par UNESCO
		Indicateur Connaissance par la population des dispositions de zonage, gestion de la RFO Niveau de référence : TbD Cible : TbD	Enquête de perception Focus group discussions										Evaluation (enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »)
	Produit 1.2.4. Une typologie des conflits fonciers et de la problématique d'accès à la terre, ainsi que des pistes de solutions, sont identifiés à travers de l'organisation de 15 rencontres entre les représentants des	Indicateur Nombre de rencontres réalisées entre les représentants des communautés et la Commission Foncière Niveau de référence : 0 Cible : 15	Rapports de réunions -Liste de présence		x	x	x	x	x				Rencontres. Evaluation et élaboration de la typologie. Base de données.

	communautés et la Commission Foncière de l'Ituri avec une présence des femmes leaders	<p>Indicateur Niveau de connaissance par les représentants communautaires sur dynamiques des conflits fonciers et la problématique d'accès à la terre et aux ressources naturelles</p> <p>Niveau de référence : TbD</p> <p>Cible : TbD</p>	<p>Enquête de perception</p> <p>Focus group discussions</p>								<p>Evaluation (enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »</p>
	<p>Produit 1.2.5. Le statut de la RFO et le cadre de gestion communautaire des ressources naturelles sont discutés et validés de façon inclusive, aussi par les communautés riveraines (spécialement les femmes), la RFO, l'ICCN, la CFI et les Gouvernement de la Province Orientale.</p>	<p>Indicateur Une conférence inclusive réalisée avec les représentants communautaires (y inclus les femmes)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p> <p>Indicateur : Les populations et les autorités s'engagent à respecter le statut et les dispositions de gestion de la RFO</p> <p>Niveau de référence : Désaccord de la part des populations locales (Table Ronde Mambasa Mai 2013)</p> <p>Cible: Engagement inclusif</p>	<p>Rapport de la Conférence</p>				x	x		<p>UNESCO</p>	

	Produit 1.2.6. Les conflits fonciers identifiés en dehors de la RFO sont référencés vers les structures de médiation, résolus de manière pacifique et durable, et les droits fonciers des communautés sont sécurisés à travers des méthodes alternatives.	Indicateur Nombre de droits fonciers recouverts à l'issue d'un plaidoyer ou une médiation Niveau de référence : 0 Cible : TbD				x	x	x	x		Validation des accords de la médiation entre les parties. Enregistrement (Basse de données) Plaidoyer pour la cession des terres au profit des groupes marginalisés.
Pilier Restauration de l'Autorité de l'Etat											
Théorie de changement pour l'IRF :											
Si (1) l'Etat a la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue dans l'axe Mambasa-Epulu-Niania ; (2) l'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur de services et a la capacité de devenir moins patrimonial ; et (3) un cadre réglementaire favorable est mis en place, alors l'Etat sera de plus en plus perçu comme une présence favorable, l'insécurité institutionnelle endurée par les populations diminuera, et les communautés n'auront pas besoin de recourir à des stratégies parallèles pour leur protection et pour subvenir à leurs besoins.											
Résultats	Produits	Indicateurs	Modes de vérification	de		Année 1		Année 2		Etapes	
Description du résultat / effet 2.1. : L'Etat à la capacité de fournir plus de services pertinents par une présence accrue l'axe Mambasa-Epulu-Niania.		Indicateur Pourcentage de la population dans les zones prioritaires indiquant qu'ils ont accès aux services administratifs essentiels au niveau locale et du territoire (désagrégé par genre) Niveau de référence : TbD Cible : TbD	Enquêtes de perception Focus groups								Evaluation, enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »
		Indicateur Pourcentage de la population dans les zones prioritaires indiquant qu'ils ont accès à la police au cas de nécessité.	Enquêtes de perception Focus groups								Evaluation, enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »

		Niveau de référence : TbD						
		Cible TbD						
		Indicateur Pourcentage de la population, y inclus les hommes et les femmes, qui perçoivent avoir accès au système de justice formel, et pourcentage de la population qui perçoivent avoir accès au système traditionnel (par région, genre, revenue, ethnicité)	Enquêtes de perception Focus groups					
		Niveau de référence : TbD						
		Cible : TbD						
	Produit 2.1.1 Route Luemba-Mambasa est réhabilitée en méthode HIMO	Indicateur Nombre de kilomètres réhabilités	-Rapports d'avancement mensuels écrits par le chef de projet avec l'appui de l'ingénieur -Visites sur le terrain		x	x	x	x
		Niveau de référence : 0						
		Cible : 57						
		Indicateur Amélioration de la situation socio-économique, sécuritaire et humanitaire de la population locale	Discussion/consultation avec la population locale					
		Niveau de référence :TbD						
		Cible : TbD						
	Produit 2.1.2.	Indicateur	-Rapports		x	x	x	x

Le bâtiment de la police territoriale et des commissariats sont réhabilités et leur personnel est équipé en moyens de communication	<p>Nombre de bâtiments de la police territoriale réhabilités</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>d'avancement mensuels – Visites sur le terrain -Photos</p>							<p>l'équipe de gestion et de mise en œuvre des travaux -Planification des travaux -Coordination avec l'administration des bâtiments de la police territoriale/commissariat -Planification et coordination des achats du matériel requis -Réhabilitation des bâtiments de la police territoriale/commissariat -Achat des moyens de communications -Installation des systèmes de communication -Distribution des radios Motorola</p>
	<p>Indicateur Nombre de commissariats réhabilités</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 3</p>	<p>-Rapports d'avancement mensuels -Visites sur le terrain -Photos</p>							
	<p>Indicateur Nombre de systèmes de communication installés</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1 par bâtiment de la police territoriale/commissariat</p>	<p>-Facture des équipements achetés</p>							
	<p>Indicateur Nombre de radios Motorola distribuées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 10 par bâtiment de la police territoriale/commissariat</p>	<p>-Facture des équipements achetés</p>							
<p>Produit 2.1.3. Clinique juridique est constituée dans la zone Mambasa-Epulu-Niania consistant en : Formation de para juristes de la zone</p>	<p>Indicateur Nombre de clinique juridique constitué.</p> <p>Niveau de référence : aucune clinique juridique Cible : 1 clinique constituée</p>	<p>Existence d'un contrat de partenariat avec le PNUD -Rapports d'activités et financiers -Nombre de</p>			X	X	X	X	<p>-Contact avec les cliniques juridiques existantes dans le territoire de Mambasa -Lancement de l'offre pour le contrat de partenariat avec le</p>

			personnes conseillées, orientées, accompagnées par la Clinique Juridique									<p>PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> -Panel de sélection d'une clinique juridique partenaire - Signature du contrat de prestation des services avec le PNUD par la clinique juridique partenaire.
		Indicateur										
		Nombre des para-juristes formés										
		Niveau de référence :										
		Cible :										
	Produit 2.1.4. Le Parquet de Grande Instance de Bunia, le tribunal militaire et le tribunal de paix de Mambasa (formation sur la conduite des procédures judiciaires relatives aux violences sexuelles, et mentoring)reçoivent un appui technique pour assurer une présence fréquente et, si nécessaire, quasi permanente à Mambasa	Indicateur Nombre de Jugement rendus par les tribunaux de paix et de grande instance -Nombre de jugements rendus par le tribunal militaire -Nombre de cas d'irrégularité relevés lors des enquêtes -Perception des populations du fonctionnement de la justice civile et militaire à Mambasa Niveau de référence : La justice n'est pas connue comme un outil au service des populations. /perception négative de l'appareil judiciaire	-Les rapports des missions d'évaluation			X	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> -Planification des activités par le Comité de Suivi de la Chaîne Pénale -Préparation technique et logistique avec l'implication des bénéficiaires (élaboration d'outils de suivi...) -Mise en œuvre des missions -Evaluation

		Cible : Plus de 100 personnes dont 30 hommes et 70 femmes sont rétablis dans leur droit lors à l'issue de ces missions											
	Produit 2.1.5. Un appui technique et opérationnel est apporté au tribunal de Paix de Mambasa et au parquet près ce dernier. Cf ci-dessus	Indicateur -Des cas d'irrégularité et de dysfonctionnement sont identifiés et sanctionnés -Les causes de la lenteur judiciaires sont identifiées et des réponses appropriées sont apportées Niveau de référence : - Le parquet et le tribunal de grande instance sont démunis du minimum d'équipement nécessaire pour leur fonctionnement normal (bureaurique ; matériel informatique ; mobilier...) Cible : Le tribunal de paix et le tribunal militaire de Mambasa	-Les rapports des missions d'évaluation			X	X	X	X				- Planification des activités par le Comité de Suivi de la Chaîne Pénale -Préparation technique et logistique avec l'implication des bénéficiaires (élaboration d'outils de suivi...) -Mise en œuvre des missions -Evaluation
	Produit 2.1.6. Des missions d'enquêtes sur des violations relatives aux crimes graves et aux crimes de nature sexuels sont réalisées dans la zone d'intervention	Indicateur Nombre de missions d'enquête de violations relatives aux crimes de Violences Sexuelles Niveau de référence : Environ deux missions d'enquête sont organisées par an à Mambasa.				x	x	x	x				

		Cible : Les OPJ et Magistrats civils ou militaires organisent au moins 4 missions d'enquête durant les 18 mois								
Description du résultat / effet 2.2. : L'Etat est de plus en plus reconnu comme le principal fournisseur des services (de qualité) et devient moins patrimonial		Indicateur Perception du niveau de corruption des services étatiques par la population de la zone d'intervention (Désagrégé par sexe)	Enquêtes de perception Focus groups							Evaluation, enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »
		Niveau de référence : Tbd Cible : Tbd								
	Indicateur Pourcentage de la population de la zone d'intervention affirmant avoir confiance dans le système formel de justice versus le système traditionnel. (désagrégé par sexe et groupe socio-ethnique).	Enquêtes de perception Focus groups								Evaluation, enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »
	Produit 2.2.1. La PNC reçoit un appui dans la sélection et la formation d'officiers	Indicateur Nombre d'officiers de la PNC formés Niveau de référence : 0 Cible : 200	-Liste de présence -Rapport des supérieurs -Consultation avec la PNC -Rapports de formation -Évaluation des	x	x	x				-Consultation PNC -Développement et validation du curriculum de formation -Identification et sélection des officiers -Organisation et prestation des

et la résilience, (2) les autorités et la communauté internationale sont alignées dans leur soutien à ces initiatives, alors les communautés seront en mesure de gérer les chocs externes plus paisiblement, et seront en mesure de créer les conditions du développement et d'une répartition plus équitable des richesses seront créés.

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Étapes
Description du résultat / effet 3.1 : D'autres débouchés économiques sont créés pour les groupes vulnérables, les groupes susceptibles d'être mobilisés et leurs communautés		Indicateur Pourcentage des ménages avec un membre appartenant à un group à risque (jeunes, ex-combattants, IDPs etc.) indiquant une amélioration dans ses conditions de vie (désagrégé par genre, ménages femme/homme chef de ménage). Niveau de référence : TbD Cible : TbD	Enquêtes de perception Focus groups Analyse d'experts			Evaluation (enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »
		Indicateur Nombre des ménages avec femme chef de ménage et/ou victimes de violences sexuelles/basé sur le genre capables de sécuriser leurs moyens de subsistance en s'impliquant dans une activité économique durable. Niveau de référence : TbD Cible : TbD	Enquêtes de perception Focus groups Analyse d'experts			Evaluation (enquête de perception et FGD pour le baseline et en fin de projet par l'agence « lead »
		Indicateur Degré de perception de la population envers la PNC et FARDC (désagrégé par genre et âge)	Enquêtes de perception Focus groups			

		Niveau de référence : TbD	Analyse d'experts							
		Cible : TbD								
Produit 3.1.1. Des femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG) sur l'Axe reçoivent un appui en AGR non-agricole ainsi que un appui social et psychologique ¹⁴	Indicateur Nombre de femmes/filles vulnérables recevant un appui en AGR non-agricole. Niveau de référence : 0 Cible : 600	-Feedback des femmes/filles appuyées -Rapports narratifs préparés par APEC			x	x	x	x		
Produit 3.1.2. Des AGR non-agricoles sont créées pour 150 femmes de policiers, de militaires et de la communauté y inclus des formations en gestion et un suivi, appui/conseil.	Indicateur Nombre de femmes de policiers, de militaires et de la communauté bénéficiant d'Activités Génératrice de Revenu (AGR) de commerce Niveau de référence : 0 Cible : 150	-Visite sur le terrain -Discussion /consultation avec les femmes			x	x	x	x		-Identification des femmes - Sélection des femmes -Consultations avec elle sur leurs besoins -Identification d'AGR/commerces appropriés -Mise sur pied AGR/commerce
	Indicateur Pourcentage des femmes ayant un sentiment d'autonomie/d'indépendance économique Niveau de référence : 0 Cible : 100%	-Discussion /consultation avec les femmes			x	x	x	x		Formations en gestion -Suivi, appui/conseil durant toute la durée du projet

¹⁴Application d'approche communautaire afin d'éviter la stigmatisation des femmes victimes des violences sexuelles.

	Produit 3.1.3. MUSO mises en place et 3 groupements MUSO à Mambasa, Epulu et Nia Nia(<i>Haki na Amani</i>)	Indicateur Nombre de MUSO mises en place Niveau de référence : 0 Cible : 50					x	x	x	x		-Identification et sélection des participants aux MUSO -Mise sur pied des MUSO
Résultat 3.2. : La capacité du secteur agricole et des activités génératrices de revenu de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes est améliorée.												
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	de	Année 1	Année 2					Etapes	
Description du résultat / effet 3.2. : La capacité du secteur agricole et des activités génératrices de revenu de fournir des moyens de subsistance durable aux hommes et femmes est améliorée.		Indicateur Perceptions des communautés par rapport aux moyens de subsistance Niveau de référence : Tb Cible : TbD	Enquêtes de perception		X							Une baseLine sera réalisée en début du projet par l'agence
		Indicateur La sécurité alimentaire d'au moins 80 % des ménages assistés est améliorée grâce à l'organisation des bénéficiaires en DP à travers l'approche CEP Niveau de référence : Tb Cible : 80% de ménages			X							
	500 femmes/filles vulnérables (femme autochtone, déplacées et retournées, survivante de SVBG) dans le territoire de Mambasa) reçoivent	Indicateur Nombre de femmes bénéficiant d'Activités Génératrice de revenu (AGR) agricoles. Niveau de référence : 0	Rapport d'activités Visites de terrain		X	X	X	X	X	X		-Identification des bénéficiaires et de leurs besoins spécifiques en intrants -Distribution des kits d'intrants -Formation continue en faveur de l'encadrement

	un appui en AGR agricole	Cible : 500 femmes								<ul style="list-style-type: none"> -Organisation de la supervision des activités via les services publics (ITAPEL) -Identification des différentes regroupements paysans -Evaluation des besoins en termes de gestion des activités -Elaboration et mise en œuvre d'un programme spécifique de formation -Formations CEP
	2,500 ménages des communautés riveraines de la RFD regroupés en Organisation Paysannes (O.P) et regroupement paysans (R.P.)	Indicateur 10 OPs en place et fonctionnelles Niveau de référence : 0 Cible : 10	Rapport d'activités Documentation relatives aux OP (CR réunions etc...)	X	X	X	X			

Annexe C- Contribution du projet à la réalisation des indicateurs d'impact de la stratégie ISSSS

Le cadre logique du présent projet s'inspire largement de celui de la stratégie ISSSS. En effet, le projet veut contribuer au but global de la stabilisation, celui d'assurer que la population et le Gouvernement congolais acquièrent une responsabilité et une capacité de faire face et de réduire les principales causes de conflits violents dans la partie Est de la RDC, et que soient réunies les conditions de légitimité du contrat social et du développement socio-économique à long terme. Pour se faire, il s'articule autour de trois des piliers de la stratégie :

- Promotion du dialogue démocratique : à travers le renforcement de capacité des structures communautaires qui canalisent les discours communautaires, la sensibilisation des communautés sur la gestion de la RFO et la résolution pacifique des conflits, l'instauration des mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits ;
- Restauration de l'autorité de l'Etat : grâce à l'amélioration de l'accès aux services administratifs essentiels, dont le déploiement des éléments formés de la PNC, l'amélioration de la situation socio-économique, sécuritaire et sociale induite de la réhabilitation de la route par la méthode HIMO, l'appui matériel et techniques aux institutions judiciaires ;
- Réinsertion, réintégration et relance économique : en créant des débouchés économiques pour les groupes à risques (femmes chefs de ménages, femmes vulnérables, femmes des policiers et des militaires, populations autochtones), en améliorant le secteur agricole et les AGRs comme sources de moyens de subsistance.

Concrètement, le présent projet contribue aux indicateurs importants de la stratégie ISSSS suivants :

- Indicateur de l'objectif global : Pourcentage de la population dans les zones prioritaires de stabilisation qui estime que l'Est de la RDC est sur la voie de la paix et de la stabilité. (désagrégé par sexe, groupe social / ethnique et l'âge) ;
- Sous – indicateur 1 de l'objectif global : Nombre d'incidents de violence signalés dans les zones du projet (désagrégé en violence contre les / des groupes, contre des personnes et contre les biens. (désagrégé par sexe et âge).
- Sous – indicateur 3 de l'objectif global : Degré de participation de la population à la vie politique par le biais des plateformes de dialogue locales et provinciales pour la consolidation de la paix entre l'Etat et la société (participation désagrégée par sexe, âge, groupe social, ethnique, etc.)
- Sous – indicateur 4 de l'objectif global : Niveau de l'activité économique dans les zones de stabilisation (désagrégé par sexe et âge)

L'impact des résultats attendus du présent projet ne porte pas que sur l'amélioration de la stabilisation et de la reconstruction sur l'axe Mambasa-Epulu-Niania. Il contribue aussi aux indicateurs mesurables autrement que par la perception. A cet effet, nous pouvons lister :

- Indicateur 2 du résultat 1.1. : Nombre d'associations féminines qui existent au niveau communautaires et qui participent régulièrement et activement aux plateformes de dialogue et du processus de prise de décision au sein de la communauté,

- Indicateur 2 du résultat 3.2. : Nombre d'enquêtes en conformité avec la loi par rapport au nombre d'incidents signalés à la PNC. (ventilées par sexe, groupe social / ethnique et l'âge de la personne qui dépose la plainte),
- Indicateur 1 du résultat 4.2. : Nombre de conflits fonciers identifiés et résolus,
- Indicateur 2 du résultat 4.3. : Nombre de femmes chefs de ménage et les victimes / survivantes de SGBV capables d'assurer leur subsistance en se livrant à une activité économique durable.